

# les échos de Villeneuve

Le magazine de Villeneuve-en-Retz

N° 007 / janvier 2018

extension de la mairie  
maison des associations



théâtre Cabaretz

zoo Beausoleil - Cablerie

espace Marc

► **dossier**  
Le Patrimoine

Villeneuve  
en Retz

# Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2018. Que chaque jour de cette nouvelle année vous apporte joie, paix, santé, bonheur et prospérité. Que cette nouvelle année vous donne tout ce que vous souhaitez, pour vous et tous les êtres qui vous sont chers. Qu'elle soit à la hauteur de toutes vos espérances.

Dans cette 7<sup>ème</sup> des échos de Villeneuve, vous pourrez trouver des informations sur « Vivre à Villeneuve », la vie associative, la culture et le patrimoine, l'environnement, ainsi qu'une rétrospective de ce dernier trimestre qui a encore été très riche en animations.

Pour la Municipalité, l'année 2017 aura été marquée par les travaux de réaménagement du site de l'ancienne gendarmerie avec la création de la Maison Médicale et la rénovation de l'ancienne gendarmerie (partie administrative) en Maison des Associations. Bien sûr sans oublier les autres chantiers et l'étude de projets à venir qui vous seront dévoilés lors de la cérémonie des vœux.

A ce titre, la municipalité et moi-même, nous vous attendons à :

**Saint-Cyr, le vendredi 12 janvier à 19 heures**  
**A la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

Bonne lecture et bonne année à toutes et tous.

Alain DURRENS  
Maire de VILLENEUVE-EN-RETZ

## Sommaire

-  Vivre à Villeneuve-en-Retz
-  Dossier
-  Rétrospective
-  Vie associative
-  Culture et Patrimoine
-  Environnement
-  Informations diverses

Les échos de Villeneuve - Bulletin Municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz

Quadrimestriel - premier quadrimestriel 2018 - Edité à 3000 exemplaires.

Mairie de Villeneuve-en-Retz - Place de la Mairie - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07.

**Directeur de Publication :** Alain Durrens - **Directeur adjoint de publication :** Yannick Chiron **Rédaction :** Commission Communication - **Couverture :** Vincent Ducarne - **Correctrice :** Marie-Claude Hérault - **Conception et impression :** Atout Communication - Villeneuve-en-Retz - **Distribution :** Herbauges distribution.

**Les informations et photos destinées à être publiées dans le bulletin du premier quadrimestriel 2018 doivent impérativement nous parvenir avant le 6 novembre 2017 - mail : [mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr)**

## NOUVEAUX ÉLUS

Deux nouveaux élus, de la liste «Tous acteurs de notre commune», ont rejoint le conseil municipal de Villeneuve-en-Retz.

En effet, au premier semestre 2017, Hélène BATARD et Nathalie SAILLARD ont démissionné pour des raisons personnelles. Éric MARTIN, 50 ans, Technico-Commercial et Georges LOUERAT, 65 ans, Retraité Agriculteur, les ont remplacées. L'ensemble du conseil municipal leur souhaite la bienvenue.



## BIBLIOTHÈQUES VILLENEUVE-EN-RETZ

Depuis le printemps, la municipalité a mis à disposition de chaque bibliothèque une boîte de «retour de livres». Ceci permet à chaque lecteur de pouvoir déposer ses livres aux heures qui lui conviennent et non plus seulement aux horaires d'ouverture des bibliothèques. L'intérêt est d'éviter des retards et surtout de permettre une meilleure rotation des livres auprès des lecteurs. Et cela fonctionne plutôt bien : chaque semaine plusieurs livres sont récupérés au niveau de ces boîtes de retour.

Autre nouveauté : avec l'investissement par la Mairie dans un nouveau logiciel commun aux deux bibliothèques et la création du site internet en lien, tout le monde (adhérent ou non adhérent) peut avoir accès à l'ensemble des livres présents dans les deux bibliothèques, ainsi qu'aux dernières nouveautés. Quant aux adhérents, ils peuvent également gérer leur compte, voir la liste de leurs livres «en cours de prêt», prolonger éventuellement leur prêt s'ils le souhaitent, émettre une réservation future d'un livre déjà emprunté, et même donner un avis sur les livres qu'ils ont lus.

Alors, n'hésitez pas à consulter le site des bibliothèques de Villeneuve-en-Retz « <http://vilret44.afi-sa.net/> ».



## MANIFESTATION FESTIVE

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCSA) de Villeneuve-en-Retz a décidé de rassembler tous les Aînés de la commune lors d'une seule manifestation festive. Sont invitées toutes les personnes ayant 70 ans et plus en 2018, ainsi que leur conjoint(e) pour les personnes qui sont en couples.



## OFFICE DE TOURISME

Le bureau d'information touristique de Bourgneuf sera ouvert du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 mars 2018, le lundi, le mardi et le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.

Vous pouvez y retrouver :

- Les heures de marées,
- La programmation des cinémas alentours,
- La programmation culturelle locale,
- Des billetteries en vente à tarifs réduits, (Planète Sauvage, Parc des Légendes, Puy du Fou, Océarium du Croisic...),
- Y effectuer vos réservations des traversées en bateau pour l'île d'Yeu,
- Des plans de villes, des cartes touristiques,
- Les fiches de randonnées pédestres et cyclables,
- Des expositions d'associations et d'artistes locaux du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

Si vous êtes une association de la commune, vous pouvez nous transmettre votre actualité, nous l'intégrerons sur notre site internet et notre page Facebook !

Toute l'équipe est à votre service !

Très belle année à vous !

## ANNUAIRE DES ENTREPRISES DE VILLENEUVE-EN-RETZ

La Municipalité souhaite établir un annuaire des entreprises de Villeneuve-en-Retz. A cette fin, un courrier a été adressé à l'ensemble des entreprises du territoire, du moins nous l'espérons. Malgré le soin apporté, à l'établissement de cette liste, il se peut que nous ayons « oublié » quelques-uns d'entre vous. Si toutefois vous faisiez partie de ces oubliés, veuillez d'abord nous en excuser et prendre contact avec la Mairie afin que nous puissions intégrer votre entreprise dans l'annuaire. Nous vous remercions par avance. »

## SERVICE JEUNESSE

Il y a 2 ans, le service jeunesse de la commune de Villeneuve-en-Retz ouvrait ses portes.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'Espace-Jeunes comptabilise 125 jeunes dont 76 préados (11-13 ans) et 49 ados (14-17 ans).

Depuis septembre 2017, le service jeunesse propose de nouveaux horaires pour accueillir les ados : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 14h à 18h et le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de 18h à 22h, au local jeune à St Cyr-en-Retz.

Les préados sont accueillis tous les mercredis de 14h à 18h.



### Voici les actions menées par l'Espace-Jeunes durant l'année 2017 :

- Forum jobs d'été 2<sup>ème</sup> édition à Fresnay en février
- Soirée vidéo-game avec les Espaces-Jeunes de proximité
- Participation au Val Aventure à Pornic en avril
- 2 après-midi passerelle au mois de juin pour faire découvrir au CM2 l'Espace-Jeunes
- 2 séjours préados : la « passerelle » du 10 au 14 juillet et les « vacances spectaculaires » du 17 au 21 juillet
- 2 chantiers jeunes avec inauguration : du 24 au 28 juillet et du 21 au 25 août
- 1 stage vidéo du 17 au 21 juillet
- 1 sortie au Parc Astérix le 29 août avec 45 jeunes de 11 à 17 ans
- 1 soirée rétrospective avec les familles le 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour se remémorer tous les événements de l'été
- Organisation d'un rallye photo pour la journée patrimoine jeunesse des 16 et 17 septembre
- Participation à la soirée du Manoir : soirée préados avec plusieurs maisons de jeunes à St-Philbert le vendredi 20 octobre de 19h à 22h
- Jump'Go le 2-3-4-5 novembre à Fresnay



### Les projets pour l'année 2017/2018 :

- Ouverture du service jeunesse du 2 au 5 janvier 2018
- Regroupement de maisons de jeunes (MJ Contest) à chaque période de vacances scolaires pour faire des activités communes.
- Sensibilisation aux conduites à risques pour les ados.
- Forum jeunes le mercredi 28 février 2018 à Machecoul (Espace de Retz).
- Participation au Val-Aventure aux vacances d'avril.
- Passerelle : accueillir les jeunes de CM2 pour découvrir le service jeunesse 2 après-midi au mois de juin.
- Séjour préados et ados aux vacances d'été 2018.
- Chantier jeunes local aux vacances d'été 2018.
- Sortie fin d'été : Parc aquatique, O'gliss park en Vendée.
- Jump'Go aux vacances d'octobre 2018.

## TRANSPORT À LA DEMANDE



### Avec «Lila à la demande»

Le transport est une compétence du Conseil général, déléguée à la Fédération du Pays de Retz Atlantique pour le transport à la demande, appelé «Lila à la demande».

**Pour qui ?** Ce service de transport collectif s'adresse à tous, pour des déplacements ponctuels et de proximité, en complément du réseau de lignes régulières Lila.

**Comment ?** Après obtention de la carte gratuite «Lila à la demande» auprès de votre mairie, il suffit de réserver au 02 40 21 80 40, au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h30. Le véhicule vous prendra en charge du pas de votre porte jusqu'au lieu de votre choix à l'intérieur du Pays de Retz Atlantique ou vers les communes limitrophes (voir plaquette téléchargeable), soit pour un aller simple, un retour simple ou bien un aller/retour.

Les personnes handicapées bénéficient en plus du transport sur Saint-Nazaire.

**Combien ?** 2,40€ le ticket pour un trajet simple, ou 2,10€ le trajet par carnet de 10 tickets. Le ticket est valable 2 heures sur le réseau Lila et 1 heure sur le réseau TAN ou STRAN.

**Quand ?** Ce service fonctionne en semaine, le mardi matin, le mercredi en journée (pour les déplacements des jeunes), le jeudi matin, le vendredi en journée (voir plaquette téléchargeable). Les départs se font entre 9h/9h30 ou 14h/14h30 et les retours entre 11h30/12h ou 17h30/18h.

[lila.paysdelaloire.fr](http://lila.paysdelaloire.fr)

## INCIVILITÉ : RAS LE BOL

Depuis quelques mois, les incivilités redoublent sur notre commune. Quelques individus irresponsables, dotés d'un civisme et d'une intelligence qui n'a d'égal que leur bêtise, s'emploient à casser, détériorer, et pire, profaner églises et cimetières. A ce jour, pour l'année 2017, la facture s'élève à plus de 10 000€.

Ce week-end, un ou plusieurs « irresponsables » ont détérioré le travail des agents de la communauté de communes et des services techniques de la commune qui avaient œuvré à l'embellissement du cimetière de Bourgneuf (pour près de 6000 €).

Outre le côté humain et l'image de la commune, l'ardoise qui en résulte coûte très cher aux contribuables que nous sommes. En conséquence, la Mairie a décidé de fermer les cimetières de la commune de 17h00 à 09h00. Par ailleurs, nous avons décidé d'investir dans un système de vidéo surveillance sur la commune comme cela a été fait à son époque sur le bourg de Fresnay. L'enveloppe financière pour ce faire sera de 10000€ environ par an jusqu'à ce que tous les bâtiments et lieux publics soient couverts. Nous



aurions préféré ne pas faire de tels investissements, mais la sécurité de tous est à ce prix.

L'équipe municipale ne compte pas s'arrêter là. En effet, bien que nous travaillions déjà en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale, nous avons décidé de réunir nos forces en faisant un point mensuel et définir ensemble des actions à mener afin que toutes ces incivilités cessent, que la sécurité règne sur notre territoire et que les fauteurs de troubles soient sanctionnés.

### **A quoi s'exposent les contrevenants :**

#### *Article 322-1*

*La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.*

*Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.*

#### *Article 322-2 du Code Pénal*

*« L'infraction définie au premier alinéa de l'article 322-1 est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende et celle définie au deuxième alinéa du même article de 7 500 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général, lorsque le bien détruit, dégradé ou détérioré est : 1° Destiné à l'utilité ou à la décoration publiques et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public »*

Jean-Bernard FERRER  
Maire délégué de Villeneuve en Retz  
En charge de la Police Municipale et du CCAS

## CABINET INFIRMIÈRES

Après quatre belles années de travail en binômes, mon collègue Guillaume LE GOFF a eu envie de voir de nouveaux horizons. Certains patients seront d'accord avec moi pour dire qu'il va nous manquer.

Heureusement la relève est assurée par Mme LERAY Anne-Claire, que beaucoup connaissent déjà en tant que remplaçante. Après 10 années d'expérience comme infirmière à domicile, elle partage la même vision des soins et de la prise en charge d'un patient, tels que notre cabinet s'est toujours efforcé de le réaliser ces dernières années. Mais surtout, elle partage notre gaieté et notre joie de vivre qui nous semble indispensable dans notre profession.

Magali LECHAT, infirmière  
(à droite sur la photo)



### **Cabinet Infirmières libérales :**

Mme LECHAT Magali et Mme LERAY Anne-Claire  
Chemin de la Culée Bourgneuf en Retz  
44580 VILLENEUVE EN RETZ  
Téléphone : 02 40 82 18 67

## HORAIRES D'OUVERTURE - MAIRIES DE VILLENEUVE-EN-RETZ

	Fresnay-en-Retz		Bourgneuf-en-Retz	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
lundi	08h30 à 12h30	Fermée	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
mardi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
mercredi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
jeudi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	Fermée
vendredi	08h30 à 12h30	14h00 à 17h00	08h30 à 12h30	13h30 à 16h30
samedi	Ouvert uniquement semaines impaires 9h00 à 11h45	Fermée	Ouvert uniquement semaines paires 9h00 à 11h45	Fermée

Attention : Mairie de Bourgneuf-en-Retz : les services urbanisme et police municipale sont ouverts au public uniquement le matin.

## HORAIRES DES PERMANENCES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BUREAU 1	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
M.S.A. 02 40 41 39 27				de 9h à 17h sur rdv	
C.I.C.A.S. (AGIRC - ARRCO) 0820 200 189	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> du mois sur rdv (si besoin 1 <sup>er</sup> et/ou 3 <sup>ème</sup> )				
C.A.R.S.A.T. (service retraite) 3960 / 09 71 10 39 60		3 <sup>ème</sup> du mois sur rdv (à partir de mars 2017)			
BUREAU 2					
A.D.I.L. 02 40 89 30 15				3 <sup>ème</sup> du mois de 9h à 10h45	
Armée de Terre 02 28 24 20 40			3 <sup>ème</sup> du mois de 13h30 à 17h		
CAP EMPLOI 02 40 08 66 08	9h à 17h sur rdv	9h à 17h sur rdv			
C.A.R.A.C. 09 69 32 50 50					1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> du mois sur rdv
C.F.D.T. (Union Locale) 07 86 46 82 05	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> du mois de 17h45 à 19h				
S.P.I.P. 02 72 20 53 00			4 <sup>ème</sup> du mois de 9h à 17h		4 <sup>ème</sup> du mois de 9h à 17h
BUREAU 3					
C.G.T. 02 40 84 34 89			3 <sup>ème</sup> du mois de 16h à 19h		
C.L.C.V. (Consommation Logement Cadre de Vie) 02 51 72 00 19		14h15 à 16h30 sur rdv			
C.A.R.S.A.T. (service social) 3960		9h à 17h sur rdv		9h à 17h sur rdv	
C.A.R.S.A.T. (service retraite) 3960 / 09 71 10 39 60	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> du mois sur rdv				

## HORAIRES DÉCHETTERIES

déchetteries	adresse	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Bourgneuf-en-Retz	ZA Les Jaunins	9h à 11h50	13h30 à 17h20	13h30 à 17h20		9h à 11h50	13h30 à 17h20
Machecoul	ZI La Seiglerie	9h à 12h20 14h à 17h50	9h à 12h20	9h à 12h20 14h à 17h50		9h à 12h20 14h à 17h50	9h à 12h20 14h à 17h50

## ÉTAT - CIVIL

### NAISSANCES

03.07.2017	Mélina LÉTOT	Fresnay
19.07.2017	ALLAIN Margaux	Bourgneuf
30.07.2017	MAZROU Ifsane	Bourgneuf
01.08.2017	BÉGASSE Lexa	Bourgneuf
17.08.2017	SORIN MUSYOKA Valentin	Bourgneuf
21.08.2017	Timéo BLANCHARD	Fresnay
02.09.2017	DURET Gaspard	Bourgneuf
12.09.2017	SINEUX Axel	Bourgneuf
19.09.2017	FOURMAUX DION Aaron	Bourgneuf
04.11.2017	MOLLÉ BONFILS Léandre	Bourgneuf

### MARIAGES

01.07.2017	BAZIN Yoan et ROUILLÉ Alyssa	Fresnay
08.07.2017	PLISSONNEAU Mickaël et AMORAVAIN Gaëlle	Bourgneuf
22.07.2017	RIOU Olivier et LOISON Mélanie	Fresnay
05.08.2017	CHARRAIRE René et LAPERT Laure	Bourgneuf
26.08.2017	DHAËSE Jacques et GUILLET Christine	Bourgneuf
02.09.2017	PEREZ Guillaume et ROLLAND Gaëlle	Fresnay
14.10.2017	PERRET Christophe et CHOUIKHA Sonia	Bourgneuf
21.10.2017	GANNE Jean-Jacques et FECHETE Amalia-Maria	Bourgneuf

### DÉCÈS

27.06.2017	AUBERT Jacqueline veuve VERGER	Bourgneuf
03.07.2017	BRUNETEAU Marcel	Bourgneuf
11.07.2017	LANCIEN Marie-Anne veuve PILORZE, 97 ans	Bourgneuf
16.07.2017	GRANGIEN Annick veuve MERCIÈRE	Bourgneuf
27.07.2017	LE JEÛNE Hélène veuve NÉNARD	Bourgneuf
05.08.2017	BABU Eugénie veuve ROBIN	Bourgneuf
14.08.2017	MICHAUD Juliette veuve MARTIN	Bourgneuf
14.08.2017	MINET Manon	Bourgneuf
24.08.2017	MAUPIN Jean-Claude, 80 ans	Bourgneuf
28.08.2017	GUICHARD Adeline veuve BRIANCEAU	Bourgneuf
28.08.2017	VIAUD Françoise épouse LORENTIN	Bourgneuf
30.08.2017	AVRIL Serge, 79 ans	Bourgneuf
04.09.2017	BAUD Paulette veuve BLONDEAU, 95 ans	Bourgneuf
08.09.2017	GUILBAUD Marie-Antoinette veuve BABU	Bourgneuf
11.10.2017	CABARET Pierre	Bourgneuf
17.10.2017	LOONIS Véronique	Bourgneuf
22.10.2017	FERRÉ François, 85 ans	Bourgneuf
24.10.2017	MARTIN Léone veuve LEGRUSLEY	Bourgneuf
24.10.2017	CHAUVET Madeleine veuve LÉCUYER	Bourgneuf
26.10.2017	LEMOINE Gilberte veuve PAIRÉ, 93 ans	Bourgneuf
28.10.2017	CHAPUY Christiane, mariée MAILLARD, 73 ans	Bourgneuf
01.11.2017	BOUCARD Clément, 102 ans	Bourgneuf
07.11.2017	LEMOINE Jean-Louis	Bourgneuf
10.11.2017	BONFILS Marie-Thérèse veuve ROUSSEAU, 91 ans	Bourgneuf

## BRÈVES DU CONSEIL

Ci-après un extrait des principales décisions du Conseil Municipal lors des 3 dernières séances du 19 septembre, du 9 novembre et du 19 décembre 2017. A toutes fins utiles, il est rappelé que les comptes rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur les sites internet des 2 communes.

### Conseil municipal du 19 septembre 2017

Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que lui a confiées le conseil municipal, le Maire peut prendre un certain nombre de décisions. Parmi celles-ci :

- Achat de matériel de gymnastique (tapis et tremplins) pour la salle de Bourgneuf (Société Gymnova pour 1 125 €TTC)
- Achat de paniers de basket réglables pour la salle de Fresnay (Société Casal Sport pour 2 495 €TTC)
- Achat d'ordinateurs pour le service enfance/jeunesse et l'école Victor Schoelcher (société VSYS pour 5 163 €TTC)
- Réalisation d'enrobé aux abords de la salle des fêtes de St Cyr (société Boton-Gouy pour 9 236 €TTC)
- Réalisation de l'éclairage du terrain de pétanque (société Engie pour 5 186 €TTC)

### Acquisition de l'ancien Super U

Deux rencontres ont eu lieu entre la municipalité et le propriétaire de la parcelle AB 111 (ancien Super U à Bourgneuf), la société SOFADIS. La superficie de cette parcelle est de 3557 m<sup>2</sup>, la superficie du bâti est de 1000 m<sup>2</sup>. C'est un emplacement stratégique pour la Commune, en face de l'école Ostréa et voisin de l'école privée Sacré Cœur. Un accord a été trouvé entre les deux parties pour

la somme de 250 000 €.

A l'unanimité, le Conseil décide de l'acquisition de cette parcelle. Un groupe de travail sera bientôt formé afin de réfléchir sur l'avenir de cette acquisition.

### Nomination des rues

Dans le cadre de la création de Villeneuve, certaines dénominations de rues étaient présentes sur les 2 communes historiques en même temps, certains lieudits n'étaient pas numérotés, et des rues n'avaient pas de nom ou des incohérences étaient relevées dans cette nomination. Les adjoints Laurent PIRAUD et Yannick CHIRON ont travaillé en lien étroit avec La Poste pendant plusieurs mois afin de proposer de nouvelles nominations pour les rues concernées.

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Les personnes concernées par un changement seront informées directement par du personnel de La Poste.

Lieu	Nouveau nom	Observations
Lotissement de La Pouillères	Rue de la Valtière	identification plus précise en vu des extensions futures
Lotissement des Touches	Rue Marie Curie	identification plus précise en vu des extensions futures
Lotissement des Touches	Rue de la Grande Touche	Meilleure identification
Près de la Noë Briord	Chemin de la Galopinière	Numérotation prêtant à confusion
Village du Parthenay	Impasse de L Allier	pas d'identification
Près de La Guérevière	Chemin de Prigny	pas d'identification
Lieu dit Chêne vert	Rue des Prés Morins	pas d'identification
Près de La Grégoirie	Rue de La Grégoirie	pas d'identification
Près du Leclerc Drive	Les Rigaudières	pas d'identification
Près de La Cabiterie	Chemin de la Cabiterie	pas d'identification
Près de la Rue de la Garnauderie	Chemin des Dames	création
Près de la Route du Port La Roche	Impasse de l'Univers	création
Pôle médical	Allée Simone Veil	création
Place de la mairie à Bourgneuf	Place Pierre Mourain	création
	<b>Modifications</b>	
Rue de la Noë Briord (Fresnay)	Impasse Mauloin	Identification répétitive
Rue Beau-Soleil (Bourgneuf)	Rue Boissoleil	Doublon avec Fresnay (confusion)
Rue de l'Église (Fresnay)	Rue de l'Auditoire	Doublon avec Saint-Cyr (confusion)
Les Chaumes (Saint-Cyr)	Rue de la Pierrefolle	Doublon avec Fresnay (confusion)
Rue de Retz (Saint-Cyr)	Rue du 11 Novembre	Doublon avec Fresnay (confusion)
Le Fresne (Fresnay)	Rue du Champ d'Alouettes	Doublon avec Bourgneuf (confusion)
Saint-Joseph (Bourgneuf)	Saint-Joseph-Madagascar	Doublon avec Saint-Cyr (confusion)



## Conseil Municipal du 9 novembre 2017

### Débat d'Orientations Budgétaires

Pour toutes communes de plus de 3500 habitants, il est désormais obligatoire de procéder, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget, à un débat d'orientation budgétaire. Depuis cette année, il doit en plus être accompagné d'un Rapport d'Orientations Budgétaires.

Si vous feuilletez votre bulletin municipal de mai 2017 (Echos de Villeneuve numéro 5), vous constaterez que le Conseil a déjà procédé à un DOB au mois de mars dernier. Ce n'est pas une erreur : par décision unanime du Conseil, il avait été décidé en avril 2017 d'essayer de voter le budget 2018 avant la fin de l'année 2017. Habituellement, le vote du budget a lieu en mars de l'exercice en cours, avec un impact non négligeable sur le versement des subventions aux associations par exemple.

L'objet du DOB est de permettre de débattre en conseil des orientations générales du budget communal et sur les engagements pluriannuels envisagés. L'adjoint aux Finances, Mr SUPLOT et le DGS, Mr PRIOU, ont ainsi présenté conjointement le bilan financier de l'année en cours (avec les prévisions pour la fin de l'exercice 2017) et les principales orientations pour les 5 prochaines années. Cette présentation a été l'occasion de poser beaucoup de nouvelles questions et d'y apporter les premiers éléments de réponse.

### Décisions du Maire

Parmi les décisions prise par Mr Le Maire :

- Réalisation de l'enherbement du cimetière de Bourgneuf (société KABELIS pour 4921,40 €)
- Contrat de prestations pour animer un atelier participatif autour du projet urbain de St Cyr (société Regards Partagés pour 2 200,00 €)
- Achat de tables pour les salles polyvalentes (société France Collectivités pour 2 070,00 €)
- Prestation de pose des illuminations de Noël 2017 sur l'ensemble du territoire de Villeneuve (société SAGE pour 8 400,00 €)
- Location des éclairages de Noël 2017 pour l'Eglise de Fresnay (société Adico pour 1 353,75 €)
- Location de stands et de barnum pour le marché de Noël (sociétés JMC Locevent et Matériel Festif 44 pour 2256 €)

## Conseil Municipal du 19 décembre 2017

## EDITO

Résidents, futurs résidents ou touristes de passage, vous appréciez ou apprécierez sur notre commune: pôles scolaires et accueils périscolaires dans chaque bourg, centres de loisirs, espace jeunes, terrains de foot (dont un synthétique), salles omnisports, terrains de camping...

Mais aussi hôtels-restaurants, gîtes, cafés, commerces, garages et station 24/24H, artisans, ainsi que des services de santé de proximité : médecins, kinés, ostéopathes et infirmières dans un tout nouveau pôle médical, pharmacies... Sans oublier une multitudes d'associations qui vous proposent des activités culturelles et sportives variées, un musée entièrement rénové par l'association qui le gère avec le soutien de la municipalité et qui retrace les vieux métiers d'antan en pays de Retz, la vie du marais, la baie de Bourgneuf, le sel, ...

Vous nous avez confié la gestion de la commune et nous nous sommes engagés à la gérer raisonnablement, et notamment à effectuer des investissements adaptés à nos finances, à demander des subventions publiques pour tous les projets... Cet engagement nous amène à opérer des choix dans un contexte économique et budgétaire difficile.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons mettre en avant le travail réalisé par l'équipe municipale en place depuis la fusion des 2 communes Bourgneuf et Fresnay. Cette équipe continue à travailler pour laisser aux générations futures un territoire où il fait bon vivre, en poursuivant l'œuvre commencée il y a fort longtemps par nos aînés, dans le respect des budgets.

Ce travail nous a permis de lancer des actions et des projets que nous n'aurions pas pu faire seuls, les uns comme les autres :

- Un important programme de Voirie sur les 3 bourgs, depuis 18 mois
- La rénovation du théâtre de Fresnay
- La construction d'un pôle médical, entièrement financé par les subventions et les loyers des occupants et qui ne coûte donc rien à la population de Villeneuve en Retz, à l'image de la boulangerie de Fresnay
- La réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en une Maison des Associations
- Un « espace jeunes »
- La rénovation de la Mairie de Villeneuve (la Permis de Construire a été déposé en novembre)
- Une étude sur l'opportunité d'un nouveau pôle scolaire à Fresnay (un groupe de travail est en action avec un maître d'œuvre)
- La poursuite de la réflexion sur le devenir de l'actuel site de la Colarena
- ...

Comme vous pouvez le constater, la besogne ne manque pas. Les articles et sujets qui suivent vous permettrons, en tout cas nous l'espérons, de mieux appréhender le travail effectué par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient municipaux, associatifs, privés ou économiques,

Antoine de Saint-Exupéry a dit : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». C'est tous ensemble que nous le ferons et que nous réussissons.

Jean-Bernard FERRER  
Maire délégué de Villeneuve en Retz

## TRAVAUX

### Réfection rue des Moines/rue du Château Gaillard :

Ce projet était dans les cartons depuis 2012/2013, mais d'autres priorités ont décalé sa mise en œuvre en 2016 (réfection des églises, élections, PLU, devenir de l'ancienne gendarmerie, etc...). Sur la rue des Moines, il était nécessaire d'avoir une continuité et une qualité des travaux semblable à la rue Sans Charité. Avec la construction de la maison médicale rue du Château Gaillard, il était impératif d'adapter le cheminement piétonnier jusqu'à ce site. Pour cela, il a été procédé à l'effacement des réseaux, à la reconstruction des vestiges d'une partie des trottoirs en « pierre de lest ». Par la même occasion, la voirie et les cheminements ont été rénovés en respectant les nouvelles normes.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet 2LM. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BODIN pour un coût de 258 488,00 € hors taxes.



### Maison médicale :

L'origine du projet remonte à l'automne 2014. A cette date, les professionnels de santé de la commune ont souhaité rencontrer la Municipalité pour faire part de leur souhait de pouvoir se regrouper en un lieu unique. A cette époque, une réflexion sur le devenir des sites de l'ancienne école Marc-Elder et de l'ancienne Gendarmerie était en cours, car la décision de les détruire avait été prise par la Mairie. Pour une question de visibilité, les professionnels de santé ont opté pour le site de l'ancienne Gendarmerie. Une étude de faisabilité a été



diligentée au cabinet Vérifica de Nantes. Dans la continuité, le cabinet d'architecte DUPONT de Challans a été choisi par la municipalité pour établir les plans et dossiers du permis de construire. C'est fin octobre 2016 que la 1ère pierre fut posée et c'est fin septembre 2017 que la remise des clés a eu lieu. Ces travaux, d'un montant global de près de 685.000 € HT, ne coûteront finalement rien aux contribuables Villeretziens. En effet, le montage financier prévoit que le remboursement du prêt contracté soit intégralement couvert par les mensualités des loyers des occupants (comme pour la boulangerie de Fresnay).



Il ne reste plus qu'à inaugurer définitivement ce site.

## Rénovation et extension de la Mairie :

Comme il avait été annoncé lors des vœux de janvier 2017, la Municipalité a travaillé durant toute cette année à définir les besoins de nos services administratifs ainsi qu'à l'élaboration d'un cahier des charges. Pour cela, la municipalité s'est attachés les services du cabinet d'architecte TROFFIGUE de Pornic. Après proposition de plusieurs esquisses, le choix du programme a été entériné par le Conseil municipal. La nouvelle Mairie mariera l'ancien avec le moderne. Le permis de construire a été déposé, ainsi que le dossier des consultations des entreprises. Pour ces travaux il a été budgétisé la somme de 811.335,00€ HT. Actuellement, le projet a pris un peu de retard, mais il devrait commencer, si tout va bien, au mois de mars 2018.

## MAISON DES ASSOCIATIONS

L'achèvement des travaux de la maison des associations, située près du pôle médical rue du Château Gaillard à Bourgneuf, a eu lieu fin décembre et devrait contenter plusieurs associations de la commune.

C'est Mr DUPONT, architecte à Challans, a assuré la réalisation de ce projet. Les travaux ont débuté début mai 2017 et 11 entreprises sont intervenues de mai à décembre 2017.

Les associations pourront ainsi disposer de plusieurs salles :

- Au rez-de-chaussée, dans l'ancien garage, ont été agencés une salle de 45 m<sup>2</sup>, un bureau, un bloc sanitaire et un local dédié au stockage des instruments de musique des Jeunes-de-Bourgneuf
- Au rez-de-chaussée surélevé (accessible par une rampe), une 2ème salle de 45 m<sup>2</sup> a été aménagée avec un bureau

et 2 locaux de rangement, ainsi qu'un bloc sanitaire PMR.

- A l'étage, a été créée une salle de 90 m<sup>2</sup> possédant un sol spécifique qui permettra la pratique de la danse ou d'autres activités sportives.

Des places de parking sont mises à disposition des utilisateurs des différentes salles.

La façade a été repeinte pour une harmonisation avec la Maison de Santé située à proximité.

Le planning d'utilisation des salles a été élaboré, suite à la visite des locaux, avec les différentes associations et les premières activités ont pu commencer début janvier.

Le coût des travaux s'élève à 275.000 euros HT, financé par l'obtention d'une subvention de 80.000 euros provenant de l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) et par les fonds propres de la commune.

L'inauguration de ces salles aura lieu au cours du 1er semestre 2018. La date sera diffusée par voie de presse et sur le site internet de la mairie. Toutes les associations et les administrés seront conviés.

## Afficheur Pédagogique

Suite à différentes plaintes du voisinage de la salle polyvalente de St-Cyr, la municipalité a décidé d'installer un audiomètre pédagogique et de sensibiliser le public sur les niveaux sonores et ses nuisances.

Cet appareil mesure et affiche des seuils de niveaux sonores au moyen de trois pictogrammes représentés par un émoticône.

Il a été installé au-dessus du bar de la grande salle :

- Visage vert et souriant : l'ambiance sonore est en dessous du seuil
- Visage orange et clignotant : le son commence à dépasser les 94 décibels
- Visage triste et rouge : le dépassement persiste.

Les utilisateurs de la salle devront donc veiller à respecter ce système et à baisser les émissions du matériel de sonorisation dès que l'affichage deviendra orange.

Tout le monde en sera gagnant, puisque les oreilles des utilisateurs seront ménagées et le voisinage préservé.

La municipalité, en cas de non-respect de ce dispositif, pourra retenir la caution versée au moment de la réservation.

Ce système sera sûrement étendu à toutes les salles polyvalentes de la commune.





## LE COTEAU

Le lotissement Le Coteau est situé à Saint-Cyr, route de Saint-Hilaire, il comporte 18 lots de 309 m<sup>2</sup> à 486 m<sup>2</sup>, dont 8 sont toujours en vente. La vente des terrains de ce lotissement par la commune de Villeneuve-en-Retz est proposée à partir de 30189 euros tous frais compris. C'est Maître ROBVEILLE, notaire à Bourgneuf qui est en charge des opérations de ventes. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à son étude au 02 40 21 40 02.

## RÉNOVATION DU THÉÂTRE DE FRESNAY

### Origines du projet

Avant sa reconversion, l'actuel théâtre de Fresnay était une école il y a encore quelques dizaines d'années. Par l'action et la persévérance de nombreuses bonnes volontés, et avec le concours de la Mairie, ce lieu a été progressivement transformé pour devenir ce que nous connaissons aujourd'hui : une très agréable petite salle de spectacle où des troupes telles que le CabaRetz Théâtre jouent des pièces depuis plus de 20 ans et où de nombreuses autres commencent à fouler ses planches.

Pour autant, force est de constater que cet équipement est de moins en moins apte à rendre le service pour lequel il est destiné : les loges sont trop petites, il n'y a pas d'arrière scène et pas possibilité de stockage. En outre, la toiture du bâtiment le plus ancien commence à s'affaisser, il n'y a pas de ventilation et encore moins de régulation de température et d'hygrométrie, le tableau électrique n'est plus aux normes et la régie n'est pas fonctionnelle.

### Grandes orientations

Le programme de l'opération, établi en étroite collaboration avec les associations utilisatrices de l'équipement, précise ainsi les principaux objectifs que

la maîtrise d'œuvre du Projet (notamment l'architecte Sandra Troffigué) devra atteindre :

- La rénovation de la toiture et l'isolation de la salle de spectacle
- Le déplacement de la régie en fond de salle
- La création d'un local électrique dédié et accessible uniquement par du personnel habilité
- La mise en œuvre d'une centrale de traitement d'air
- L'agrandissement des loges et/ou la création de nouvelles.
- L'extension de l'arrière scène
- La mise en conformité ERP (établissement recevant du public) et PMR (personnes à mobilité réduite)
- La possibilité d'utiliser la salle comme salle de cinéma
- La modernisation de l'équipement scénique (plancher de scène, tentures, grill de scène, rideaux, sièges, équipement lumière et sono...)

A noter que la partie la plus récente, l'accueil, rénové en 2003, ne fera l'objet que d'un léger ravalement.



Après plusieurs mois de travail, ci-après le plan projet du théâtre rénové :

### Financement

Le projet, d'un montant prévisionnel d'environ 520 k€ sera financé à 80% sur fonds propres et à 20% par des subventions (contrat de territoire et contrat de ruralité)

### Avancement

A l'heure du bouclage de ce numéro, l'ensemble des lots a été attribué et les travaux ont débuté. L'objectif est une réception pendant l'été pour une inauguration en septembre 2018.

## CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SALLE DES FÊTES DE FRESNAY

### Origines du projet

L'idée d'installer une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes de Fresnay remonte au précédent mandat. Partant des constats que le solaire photovoltaïque était en pleine expansion (due notamment aux nécessités environnementales et aux aides financières particulièrement généreuses de l'Etat) et d'une orientation au sud idéale de la principale toiture de notre salle, le projet d'y installer une centrale pour générer des revenus pour notre commune s'est naturellement imposé.

### Grandes orientations

Le projet se décline ainsi : la centrale sera installée sur la totalité de la toiture orientée au sud de la salle des fêtes. Elle recouvrira ainsi également la moitié de la salle de sport, attenante. La superficie ainsi couverte représente environ 1100 m<sup>2</sup> et la puissance installée sera de 175 kWc. Le local électrique sera installé dans le petit local attenant au couloir existant, au niveau de l'extension des vestiaires. L'énergie produite sera entièrement revendue à l'opérateur historique (Enedis).

### Financement

Le montage financier repose sur un emprunt dont les remboursements (capital et intérêts) sont entièrement couverts par la revente à Enedis. Les estimations de remboursement prennent également en compte le vieillissement des installations (remplacement éventuel d'équipements, frais de maintenance, baisse de rendement) et les aléas climatiques. Le contrat signé avec Enedis sera de 20 ans. L'investissement serait amorti au bout de 15 à 17 ans. Il est également important de savoir que passé ce délai de 20 ans, il sera toujours possible, soit de contracter à nouveau avec Enedis ou tout autre opérateur, soit d'autoconsommer l'électricité encore produite et ainsi réduire nos dépenses énergétiques.

### Avancement

Le projet aurait dû être réalisé à l'été 2017. Malheureusement, les délais très (trop) courts entre notre nomination par la CRE (Commission de régulation de l'Energie) et la date de début de travaux envisagée n'ont pas permis de remplir cet objectif. Les travaux sont ainsi reportés à l'été 2018, sur les 2 mois de juin et juillet. Nous précisons que le choix de ce créneau est imposé par des nécessités de service : la salle des fêtes et la salle de sports sont utilisées quasi-quotidiennement entre septembre et juin par les associations, les écoles... La période la plus propice pour y effectuer des travaux se situe donc en été (même si quelques petits aménagements devront être prévus pour le mois de juin).

## ZAC MULTI-SITES : HISTORIQUE ET POINT DE SITUATION

- **Le 22 septembre 2009**, le Conseil Municipal décide de mener une réflexion sur le développement urbain de la commune.
- **Le 9 février 2010**, par délibération, le Conseil Municipal de Fresnay-en-Retz lance les études préalables à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) Multi sites et désigne le groupement en charge de ces études.
- **Le 21 janvier 2013**, l'étude d'impact visant les articles L122-1-1 et 122-9 du Code de l'Environnement est mis à disposition du public en Mairie de Fresnay-en-Retz.
- **Le 19 février 2013**, par délibération, le Conseil Municipal de Fresnay-en-Retz valide le dossier de création de la ZAC multi sites.
- **Le 28 janvier 2014**, par délibération, le Conseil Municipal de Fresnay-en-Retz désigne la société SAS BESNIER AMENAGEMENT comme aménageur de la ZAC.
- **Novembre 2014**, le Commission ZAC finalise le cahier des charges en concertation avec l'aménageur.
- **Janvier à Juin 2015**, l'aménageur SAS BESNIER procède aux études techniques.
- **Le 21 Juillet 2015**, par délibération, le Conseil Municipal de Fresnay-en-Retz vote l'approbation du dossier de réalisation.
- **Année 2016** réception des autorisations du diagnostic archéologique
- **Premier semestre 2017**, prise de contact et négociation avec les propriétaires par la société SAS BESNIER AMENAGEMENT
- **Fin 2017**, 99% des terrains sont acquis et/ou en cours d'acquisition (accord de principe)
- **Début 2018**, décision et mise en place d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) par la préfète de Loire Atlantique
- **Fin d'année 2018**, sous réserve du résultat des fouilles archéologiques, début des travaux de la 1er tranche de la zone Beausoleil.

## ILÔT MARC-EDLER

Au premier semestre 2017, la commune de Villeneuve en Retz a mené une réflexion sur l'aménagement de l'îlot Marc Elder, situé au cœur de la commune historique de Bourgneuf en Retz, lieu d'emplacement de l'ancienne école publique jusqu'en 2007.

Pour l'accompagner dans ce projet, la commune a missionné un bureau d'études, qui, grâce à une concertation élargie avec les habitants, a pu définir des enjeux et des orientations d'aménagement liés à cette parcelle et son emplacement stratégique.

Les conclusions de ces ateliers participatifs ont été retranscrites dans un cahier des charges, qui servira de base au choix d'un aménageur par la municipalité.

Les objectifs de la commune sont, pour cette opération :

La densification du centre bourg,

Un aménagement cohérent de l'espace de l'îlot en lien avec les projets futurs riverains,

Une circulation transversale intérieure,

La redéfinition du plan de circulation dans le centre bourg.

Le cahier des charges est disponible en Mairie, sur demande, pour transmission à un opérateur immobilier.





## DÉVAL'PENTE

**APEL Ecole Ste Julitte, 10 septembre 2017**

Cette nouvelle édition a été un succès avec 90 participants, bien que la participation ait été un peu en deçà de celle de l'an dernier (peut-être à cause du temps...).

Pour information, Les enfants de CM1-CM2 iront faire une journée découverte Char à Voile à la Bernerie en Retz le 03 Avril 2018.



## AUBERGE RETRO

**Remise du diplôme excellence à Franck NOUEL chef du restaurant l'Auberge Rétro.**

Le vendredi 30 septembre 2017, Jean-Yves GAUTIER, Grand Maître de la confrérie pornicaise de la tête de veau, a remis le diplôme d'excellence à Franck NOUEL, restaurateur de l'Auberge Rétro à Bourgneuf.

Sa spécialité, la tête de veau justement, est proposée dans son restaurant chaque mercredi et jeudi midi.



## COMMÉMORATION

Le Samedi 11 novembre 2017, la population de Villeneuve-en-Retz s'est jointe à la municipalité pour accompagner les anciens combattants lors de la cérémonie commémorative du 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. C'est ainsi que tous, population, pompiers, gendarmes et anciens combattants se sont rassemblés devant l'église Sainte-Julitte pour un défilé rythmé par la fanfare des Jeunes de Bourgneuf, jusqu'au monument aux morts du cimetière de Saint-Cyr. À cette occasion, sous la direction de leur professeur, Christelle JOLY-NOËL, une quinzaine d'élèves CM1 et CM2 de l'école Ostréa a chanté la Marseillaise « a capela ».

Xavier GOBIN, Maurice GUILBAUD, André DELORME, Daniel AUGEREAU et Jean-Paul BEILVAIRE (absent sur la photo) adhérents UNC Saint-CYR et Bourgneuf, ont été décorés du «Mérite-UNC-Argent».

Roger MARTIN, adhérent UNC Bourgneuf, a été décoré de la Croix du combattant d'Afrique Française du Nord (AFN).



## NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 18 novembre 2017 à 17h, la municipalité avait convié les nouveaux arrivants dans la salle polyvalente de Saint-Cyr. À cette occasion, le maire Alain DURRENS leur a présenté les différents attraits de la commune de Villeneuve-en-Retz. Puis des responsables d'associations ont présenté leurs activités et enfin, des produits offerts par les producteurs locaux ont été remis à chacun.

## FÊTES DES VOISINS

**Dimanche 27 août 2017**

C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulée la première fête des voisins de la Rue Sainte-Catherine à St-Cyr. Mme ANGIBAUD, 93 ans, la doyenne de la rue, s'est jointe à tous ses voisins pour partager l'apéro préparé par Dédé. Chacun a pu échanger et partager avec ses voisins ou nouveaux voisins. Pique-nique, jeux de boules... discussions et fous rires ont animé cette très belle journée qui sera reconduite l'an prochain.



## JUMP GO

Du jeudi 2 au dimanche 5 novembre 2017, une douzaine de structures gonflables ont été installées dans la salle des sports et la salle polyvalente de Fresnay.

Sous la directive de Florence BERTHELOT qui était accompagnée de Slavina PENEAU et Dorothee CAMUS ainsi que des adolescents de l'Espace-Jeunes.

Tous les jeunes des environs et de Villeneuve-en-Retz ont pu se divertir dans une ambiance de fête.



## LES RAISVINS

Le 7 octobre 2017, dans la salle polyvalente de Bourgneuf, La confrérie des Raisvins a rassemblé 70 personnes autour d'un repas dansant animé par l'orchestre les Canotiers.



## LES BURNERS

17<sup>ème</sup> concentre US les 4, 5 et 6 août 2017



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 2 septembre 2017, le forum des associations qui s'est tenu dans la salle polyvalente de Fresnay a vu défiler une partie de la population Villeretzienne qui venait s'informer sur les activités proposées par les nombreuses associations présentes.



## LA CLASSE 67 A FÊTÉ SES 50 ANS

Les quinquagénaires de Villeneuve-en-Retz, au nombre de 45, ont fêté leurs 50 ans le samedi 4 novembre 2017. Ils se sont d'abord réunis au bowling de Challans pour se mettre dans l'ambiance, puis dans un restaurant de St-Christophe-du-Ligneron pour un repas dansant animé.

Une soirée qui restera dans les mémoires. Rendez-vous dans cinq ans ?



## SAINTE CÉCILE

Le Dimanche 19 novembre 2017, à l'occasion de la Sainte-Cécile, la fanfare des Jeunes de Bourgneuf a donné un concert place du Marais et défilé jusqu'à la salle polyvalente de Bourgneuf. Après avoir joué quelques partitions à l'extérieur, c'est à l'intérieur de la salle que les jeunes gymnases ont effectué une démonstration de leurs meilleures figures.

Des bénévoles de l'association ont été mis à l'honneur par le président, Lionel Blanchard.





## DOSSIER DE SUBVENTIONS

Chaque association souhaitant demander une subvention doit :

- soit télécharger le dossier sur le site de la mairie de Bourgneuf ou de Fresnay.
- soit demander le dossier par mail à la mairie à l'adresse suivante : (mairie.villeneuve@villeneuvevretz.fr)
- soit passer en mairie pour récupérer un exemplaire.

Le dossier devra impérativement être envoyé par mail ou déposé en mairie avant le 15 janvier 2018

## L'EXCELLENCE POUR L'ASR !

**Le club compte déjà de nombreux labels depuis quelques années, notamment pour son école de foot. Mise en place depuis quelques années, une nouvelle démarche de labellisation permet de reconnaître tout le travail au sein du club. Une classification en 3 catégories est proposée par la fédération française de football : Espoir, Excellence et Élite.**



L'Alliance Sud Retz football a présenté sa candidature pour ce nouveau label. La suite ? Laissons la parole à son président, Dominique Pilet : «*Bien nous en avons pris. En effet, nous faisons parti des rares clubs se voyant attribuer directement le niveau Excellence.*» Une reconnaissance d'autant plus remarquable lorsque l'on sait que le niveau Élite est, quant à lui, réservé pour le moment aux clubs nationaux. «*C'est pour le club une reconnaissance de la qualité de l'accueil des jeunes, en foot animation et en foot compétition. C'est pour nous la reconnaissance des choix engagés depuis plusieurs années, notamment celui de la qualité de nos éducateurs. Ce label est celui de tous les bénévoles, de tous les dirigeants et de toutes les familles qui nous font confiance. C'est la mise en avant du travail réalisé avec le collège Saint-Joseph pour la section foot, celui de la formation de nos jeunes arbitres, de nos dirigeants et de nos bénévoles*» explique Dominique Pilet. Et d'ajouter : «*Saluons également le travail réalisé pour la féminisation du club, joueuses et encadrement.*»

L'ASR, aujourd'hui, c'est plus de 360 licenciés répartis dans toutes les catégories. C'est aussi un club avec 3 éducateurs salariés à temps plein pour l'éducation footballistique des plus jeunes. «*Sans oublier, rappelle le président, une association où les bénévoles s'engagent sans compter leur temps auprès de tous les jeunes dans l'encadrement.*»



Pour subvenir à ses besoins, le club organise pas moins de 18 manifestations annuelles (loto, belote, tournoi de pétanque, journée des bénévoles...). Un enthousiasme et une énergie, qui ne se limitent pas aux limites du terrain et qui contribuent assurément au développement de la commune sur les plans sportifs mais aussi social et économique.

**En savoir plus : [www.asr-football.fr](http://www.asr-football.fr)**

## FOOTBALL CLUB DE BOURGNEUF

### Les seniors en stage cet été

#### Résumé du stage

- Départ le vendredi 18 août 2017, en fin d'après-midi, à 3 minibus avec une vingtaine de seniors jouant dans les 3 équipes ainsi que les 4 encadrants / dirigeants (Kévin, Maxime, Lucas, Nico).

Arrivée dans la soirée à Condé-sur-Noireau :

- Découverte de la villa
- Grillade et soirée détente au programme
- Samedi 20/08/17 :
  - Réveil à 7h00 -7h30 matinal puis footing de 50 minutes dans la commune de Condé-sur-Noireau ;
  - Entraînement de 10h30 à 12h30 au stade de Condé qui a gentiment accepté de nous prêter son terrain (exercices physiques, petit tournoi)
  - Après-midi détente et jeux ludiques (ping-pong, pétanque, jeux de carte, piscine et... sieste pour certains !)
  - Match à 18h00 contre Inter-bocage (D3) – Victoire 5 à 0
  - Retour à la villa, grillades et soirée
- Dimanche 21/08/17 :
  - Rangement et ménage de la villa
  - Match à 15h00 contre Rocquancourt (D3) – Victoire 4 à 1
  - Retour à Bourgneuf à 21h00



• Bilan : Un stage très positif, tant au niveau sportif qu'humain. Un groupe concerné et sérieux lors des entraînements et matchs, deux victoires à la clé, une solidarité entre les joueurs incontestable et, par-dessus tout, une ambiance décontractée et favorable pour lancer la saison 2017/2018. Ce fut une reprise difficile pour beaucoup le lundi matin...



## PORTE OUVERTE DU 9 SEPTEMBRE

Le 9 septembre dernier avait lieu la 3<sup>ème</sup> journée portes-ouvertes du club. Cette matinée permet aux enfants de venir essayer de jouer au football en toute décontraction. Elle permet également aux parents de pouvoir rencontrer les éducateurs et les responsables du club afin d'en savoir un peu plus sur le fonctionnement, les valeurs et l'esprit qui sont inculqués aux enfants.

Le club propose ensuite de prolonger gratuitement cette découverte sur une ou deux séances futures.



ici, les enfants de 5 et 6 ans auprès de leurs éducateurs

## Le FCB rhabille entièrement les U8/U9

Toujours dans l'optique de pouvoir offrir autant aux uns qu'aux autres, le club a décidé d'investir dans un équipement complet pour cette catégorie, soit 25 maillots et shorts pour les enfants. Un investissement qui sera prochainement reconduit pour les U6/U7.

Il faut savoir aussi que chaque dirigeant reçoit une parka à son arrivée.



ici les 7 et 8 ans en nouvelles tenues

## LE DOJO : UN NOUVEL ESPACE ARTISTIQUE À BOURGNEUF

Situé au 3 rue de la Taillée, le Dojo est un lieu dédié aux cours de dessin, aux expositions et autres manifestations artistiques (concerts, arts martiaux) dans un esprit de convivialité.

Deux cours sont proposés tout au long de l'année :

### BD/Manga/Illustration

le mercredi de 16h à 18h (ouvert à partir de 9 ans)

- Technique de narration, story-board, création de personnage

### Dessin

- Croquis - Modèle vivant - Dessin d'après nature - Perspective
- Initiation aux différentes techniques (crayon, encre, aquarelle, acrylique etc.)
- Histoire de l'Art

L'enseignement est assuré par Jean-Marie Michaud, illustrateur et dessinateur BD, diplômé des Arts Décoratifs de Paris, et par Sophie Michaud, graphiste.



Inauguration de l'exposition « Sur la piste des Indiens » avec le trio Tryptyk, samedi 4 novembre 2017 - Photo : Françoise Tricoire



Cours de dessin du mercredi : dessiner la batterie

### Pour tout renseignement :

Le Dojo

3, rue de la Taillée - Bourgneuf

44580 Villeneuve-en-Retz

tél : 02 40 21 40 89

ledojo.bourgneuf@free.fr

www.facebook.com/Le-Dojo-Scène-

Artistique



## TENNIS DE TABLE

La première saison, du tennis de table de Villeneuve-en-Retz, a débuté en septembre 2017. Le Villeneuve-en-Retz-TT est né de la fusion des clubs de Fresnay-en-Retz et de Bourgneuf-en-Retz en juin 2017. Le club compte une cinquantaine de licenciés. Six équipes seniors sont engagées dans les compétitions départementales (de la D1 à la D4), ainsi que deux équipes cadets mixtes.



Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale et joyeuse, les lundis et vendredis soir à la salle des sports de Bourgneuf, les mercredis soir à la salle des sports de Fresnay, avec la présence d'un entraîneur. Pour les jeunes, les entraînements ont lieu les mardis soir à la salle de Fresnay avec l'entraîneur et les mercredis après-midi à la salle de Bourgneuf avec la présence d'adultes du Club.

Nous organisons notre traditionnel tournoi-double (un licencié avec un non licencié), le dimanche 13 mai 2018 à Fresnay.

### Pour tout renseignement :



Anthony Allain, Président  
06 61 55 88 76  
anthony1allain@orange.fr

Bonne année 2018 à tous et à vos raquettes.

## THÉÂTRE

Après 1 année sabbatique, pour ses 30 ans, la troupe est impatiente de découvrir et de vous faire découvrir le nouveau théâtre. Les répétitions reprendront en septembre 2018 suivies des représentations en novembre et décembre.



La troupe recherche toujours des **comédiens hommes** de 17 à 70 ans et des **bénévoles** de toutes compétences.

**Contact :** Cottureau Monique  
0637828869 - 0240219007 - momonik44@yahoo.fr

## FESTIVAL DES 4 Z'A

Le festival des 4 Z'A se déroulera cette année à Villeneuve-en-Retz, salle polyvalente de Bourgneuf, du 17 au 25 mars 2018. Lors de cette exposition, vous pourrez venir découvrir les réalisations des enfants des écoles publiques qui font parties de l'association (Bourgneuf, Les Moutiers, La Bernerie, Arthon). De nombreux artistes seront aussi présents pendant toute la semaine. Certains d'entre eux animeront des ateliers pour les enfants. L'atelier dessin des 4 Z'A sera sur place pour dessiner tout le vendredi après-midi.

Venez nombreux !



### Heures d'ouverture de l'exposition :

de 10h à 19h toute la semaine

Un grand merci d'avance aux associations qui se déplaceront à l'occasion de cette semaine d'exposition.

## MUSÉE DU PAYS DE RETZ

L'année 2017 a été celle du renouveau au Musée du Pays de Retz, récompensant ainsi les 1800 heures de travaux sans précédent réalisés par ses bénévoles durant les 5 mois précédant sa réouverture.



Réaffirmant l'importance de ce lieu incontournable de découverte du patrimoine historique, culturel et naturel du territoire, à destination du plus grand nombre et ce depuis maintenant 50 ans... l'association Les Amis du Pays de Retz a permis aux visiteurs d'y découvrir :

Un embellissement extérieur et intérieur du site sans précédent, des collections et des espaces remaniés comme l'ancienne école ou l'archéologie, de nouvelles expositions ludiques comme celle du four à sel de l'époque gauloise ou celle présentant « quelques personnages ayant marqué l'histoire du territoire de leur passage », qui



a offert la possibilité à chacun, petit et grand, de s'amuser en essayant des répliques de casques et chapeaux portés à l'époque ...et de garder un souvenir original en se faisant photographier avec.

Ces efforts et ces nouveautés ont été très appréciées par des visiteurs plus nombreux que l'année dernière, dont les élèves et enseignants trouvant ici de multiples thèmes et supports pédagogiques « grandeur nature uniques ».

C'est donc avec d'autres projets en tête, et travaux prévus, que le Musée du Pays de Retz aura le plaisir de vous accueillir lors de sa réouverture 2018 !

Association: Les Amis du Pays de Retz

**MUSÉE du PAYS de RETZ**

6, Rue des Moines - Bourgneuf  
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

02 40 21 40 83  
apr@museedupaysderetz.fr  
www.museedupaysderetz.fr

musee de France

## QUI VEUT DEVENIR CHAUFFEUR SOLIDAIRE ?

L'association Chauffeur Solidaire recherche, pour la commune de Villeneuve-en-Retz, des bénévoles ayant leur permis et souhaitant donner un peu de leur temps pour véhiculer ponctuellement une personne dans l'impossibilité de se déplacer .

**Prendre contact avec**  
Mme JOLY au 06 79 80 03 46

## COMITÉ DES FÊTES

Vous voulez passer un moment de détente et de fous rires, le Comité des Fêtes de Fresnay-en-Retz vous accueille le samedi 24 mars 2018 à 20 h 15 (Salle polyvalente de Fresnay). L'humoriste Jules CHAMPALOUX et son nouveau spectacle vous y attendront.

**Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à réserver vos places dès maintenant au 06 89 61 50 03**

Les Jeunes de Bourgneuf ASSOCIATION MULTICULTURELLE DEPUIS 1906

DERNIÈRES PLACES DISPONIBLES !

**DANSE**  
Cours Mercredi : Salle polyvalente de St Cyr en Retz CP 17H30 - 18H30  
CM 18H30 - 19H30  
Cours Lundi : Salle omnisport de Bourgneuf en Retz Maternelles 17H00 - 18H00  
Collèges 18H00 - 19H30  
Contacter Aurore au 06.82.86.84.95 ou par mail : darc.jcb@outlook.fr

**MUSIQUE**  
L'harmonie - Fanfare est en constante recherche de musiciens.  
Tous âges et tous niveaux.  
Contacter Lionel au 06.76.71.76.49 ou par mail : jeunesbourgneuf.jumclape@gmail.com

**GYMNASTIQUE - DANSE FITNESS FORM' - MUSIQUE**

Le Comité des Fêtes loue du matériel pour vos repas.

Particulier ou association

**Friteuse double bac (2x8 litres)**  
20 € la journée  
30 € le week-end  
Caution de 250 €

**Verres à pied de 12 cl**  
5 € la ramette (48 verres)  
3 € le verre manquant

Contact : Yoann ROUSSEAU tél. 06-62-19-45-98

**CHAMPALOUX JULES**

**HUMORISTE**

Mise en scène Emmanuel Ducroux

## ÉCOLE PRIMAIRE SACRÉ COEUR

17 route de Machecoul  
44580 Villeneuve en Retz  
Tel : 02.40.21.47.12  
Mail : ec.bourgneuf.sacre-coeur@ec44.fr  
Le blog : <http://apelogec-bourgneuf.over-blog.com>  
Le site : [sacre-coeur-bourgneuf.fr](http://sacre-coeur-bourgneuf.fr)

**Pour s'inscrire :** La directrice, Mme Rocton, se tient à la disposition des parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) dans l'établissement. Des rendez-vous sont possibles le vendredi dans la journée, puis tous les soirs après la classe.

### La vie de l'école : Notre projet d'année 2017/2018 : « Quand le livre prend vie... »

Ce projet est le fil conducteur entre les classes de l'école. Il permettra de travailler sur les différentes dimensions du livre pour donner du sens à l'apprentissage de la lecture et de la littérature et ainsi faire prendre conscience à l'enfant de son intérêt et de ses richesses. Tout au long de l'année, les élèves partageront des temps forts : ateliers multi-âges, spectacles, sorties en lien avec le projet. L'association "L'atelier du livre qui rêve" interviendra également auprès des élèves pour une initiation théâtre autour du livre.



**Les ateliers multi-âges** pour l'année scolaire se dérouleront autour de 3 modules dans lesquels 3 ateliers seront proposés à l'ensemble des enfants de l'école :

- Lire pour faire et partager : avec des ateliers de cuisine et la fabrication de cabanes à livres.
- Lire pour vivre avec des jeux théâtraux (théâtre d'ombres, la balade imaginaire à partir d'un album) et la réalisation d'un Book du Sacré Coeur.
- Fabriquer pour lire : création de livres animés, à toucher, d'un récit.



Samedi 7 octobre : Cette première matinée d'école obligatoire fut l'occasion de lancer notre projet et de découvrir ces ateliers

### Les manifestations organisées avec l'APEL :

- Dimanche 12 novembre : Vide ta chambre
- Vendredi 15 décembre : Marché de Noël nocturne

### Les événements à venir :

- Samedi 20 janvier : Portes ouvertes (de 10h à 12h)



## ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE L'OSTREA

### Rencontres USEP

Cette année, les classes du CP au CM2 auront, grâce à la participation financière de l'Amicale Laïque, la chance de participer à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'École Publique). Ce sera pour eux l'occasion de faire connaissance avec d'autres élèves des écoles des Moutiers, de La Bernerie, de Frossay, de Sainte Marie et de Pornic. Ils y apprendront le respect de soi, de l'autre et des règles. Ils découvriront de nouvelles disciplines telles que les jeux de crosses, le Kinball, le double dutch,... Trois rencontres sont prévues : les premières se dérouleront les 5 et 7 décembre. Pour l'instant, chacun s'entraîne avec enthousiasme !

### Commémorations du 11 novembre

Comme tous les ans, les élèves de l'Ostrea ont été invités à participer aux cérémonies de commémorations du 11 novembre. Ils ont défilé parmi leurs concitoyens,



ont écouté les discours, deux d'entre eux ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts de Saint-Cyr puis ils ont interprété la Marseillaise a capella.

Ce moment est venu compléter le travail effectué en classe par les plus grands. Il a été l'occasion de faire prendre conscience aux élèves de la lourdeur des pertes engendrées par cette terrible guerre et de ses conséquences à l'échelle de notre commune. Rechercher et parfois retrouver le nom de certains d'entre eux sur le monument aux morts de Bourgneuf fut un moment chargé d'émotion et de réflexion.

Les enfants des classes de maternelle de l'école Ostrea sont allés à Pornic le jeudi 16 novembre 2017 pour assister à la projection du premier film intitulé :

### « Les nouvelles aventures de pat et mat »

Ce film était composé de 5 courts-métrages d'animation : les enfants ont beaucoup aimé ces deux personnages, bricoleurs de génie, qui n'abandonnent jamais. Toujours de bonne humeur, ils parviennent à résoudre n'importe quel problème technique à l'aide de leurs mini-outils et de leur imagination débordante. Des situations burlesques qui ont amené de francs éclats de rire chez nos très jeunes spectateurs.



Les activités qui suivent ces projections permettent aux enfants de s'exprimer sur ce qu'ils ont vu, sous forme orale ou écrite, mais aussi de confronter leurs opinions pour les plus grands. C'est donc avec beaucoup d'impatience que les enfants attendent le mois de février 2018 pour assister à la deuxième projection de cette année scolaire.

## ÉCOLE SAINT JOSEPH

9 rue du champ de foire  
44580 Villeneuve-en-Retz  
02 40 21 45 31 / ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr  
Site : ecole-stjoseph-fresnay.fr

**Pour s'inscrire :** Mme Hervouet se tient à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) dans l'école.

### Les nouveautés de la rentrée :

Des travaux ont été réalisés cet été pour entretenir les locaux. Les classes des CE/CM arborent désormais une jolie façade en pierres apparentes.



L'école possède désormais 8 tablettes numériques (et 8 autres devraient arriver cette année grâce au soutien de la mairie et à son plan numérique qu'elle propose aux écoles). Les élèves apprennent donc à utiliser le numérique comme un outil d'apprentissage (graphisme, recherches internet, rédactions, rallye-lecture...).

Les associations ont élu 2 nouveaux présidents : M. Gaëtan MARIOT (A.P.E.L.) et M. Benoît GOSSE (O.G.E.C.).



### Les projets de l'année :

- Le projet pédagogique débuté en 2015 s'achève sur cette dernière année qui a pour thème : « explorons le monde ». Les élèves vont donc voyager aux travers de leurs lectures et leurs recherches.
- Les élèves se rendent 1 fois par mois à la bibliothèque municipale.
- Tous les élèves assistent à une projection au cinéma de Machecoul dans le cadre du festival « Terres d'ailleurs »
- Une intervenante de Musique et Danse de Loire-Atlantique intervient pour les élèves des classes élémentaires. De même qu'ils bénéficient de séances de basket par un éducateur de Club Sud Retz Basket.
- 8 séances de natation ont lieu à l'espace aquatique de Machecoul pour les élèves de la GS au CM2.

### Les dates à retenir :

N'hésitez pas venir participer aux différents événements organisés par l'école pour partager un moment agréable et convivial.

- Marché de Noël - Samedi 2 décembre 2017
- Soirée repas - Samedi 10 février 2018
- Randonnée VTT - Dimanche 22 avril 2018
- Fête du projet / portes ouvertes - Vendredi 25 mai 2018
- Les Fresnaysies - Dimanche 17 juin 2018

## ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE VICTOR SCHOELCHER

4 Rue du calvaire - Fresnay-en-Retz  
44580 Villeneuve-en-Retz

L'école publique Victor Schoelcher accueille les enfants de la toute petite section au CM2.

Pour toute inscription, se munir du livret de famille et du carnet de santé (vaccination obligatoire DT polio). En cas de changement d'école d'un certificat de radiation de l'école précédente.

Pour toute visite ou renseignement prendre contact auprès de la directrice Hélène Sigogne au 02 40 21 47 19 ou par mail ce.0440545d@ac-nantes.fr

Vous pouvez également visiter notre site internet :

**[passerelle.ac-nantes.fr/eppu-schoelcher/](http://passerelle.ac-nantes.fr/eppu-schoelcher/)**

Vous y trouverez toutes les infos pratiques : horaires, fiche de renseignement pour les inscriptions, travaux d'élèves, manifestations ponctuelles...

Une porte-ouverte a lieu chaque année ainsi qu'une matinée d'immersion pour les élèves de maternelle afin de découvrir les locaux, de rencontrer les enseignants, d'échanger sur les apprentissages et de partager un moment convivial. La date vous sera communiquée par voie de presse, affichages, via le site internet de l'école et de la mairie.

### Les projets de l'année scolaire 2017-2018

Le projet d'école est élaboré pour 3 ans (2015-2018) il est axé sur l'aide aux élèves en difficulté, la maîtrise de la langue orale et le parcours culturel.

### De nombreuses sorties sont organisées :

- Cinéma de Machecoul dans le cadre du festival terre d'ailleurs
- Concert des JMF à l'espace de Retz de Machecoul
- Ciné concert au Stéréolux à Nantes
- Piscine de Machecoul de la moyenne section au CM2
- Visite du Musée des Beaux-Arts à Nantes
- Bibliothèque municipale de Fresnay
- Initiation au basket avec une intervenante dans la salle de sport de Fresnay
- Intervention d'une professionnelle de la danse dans le cadre de « musique et danse »

Nous ouvrons également l'école aux parents avec des ateliers jeux de société et cuisine et depuis la rentrée mise en place Lire et Faire Lire, 5 retraités viennent faire la lecture à des petits groupes d'élèves de la PS au CM2.

L'Amicale Laïque de l'école regroupe des parents motivés et dynamiques : quelques dates à retenir :

- Dimanche 3 décembre : après-midi jeux de société
- Samedi 16 décembre : spectacle de Noël
- Vendredi 2 février : vente de crêpes
- Dimanche 18 mars : Vide-grenier
- Du 04 au 06 avril : vente de livres
- Fête d'école : date à définir



Agrandissement du jardin donnant sur la cour

## ÉCOLE SAINTE JULITTE

### Rentrée 2017

Lundi 4 septembre, 103 élèves ont été accueillis à l'école Ste-Julitte. Nous avons accueilli une nouvelle enseignante, Julie GUILLET.

L'organisation pédagogique est la suivante :

- TPS/PS/MS (25 élèves) avec Elisabeth Bougie aidée par Annie Charpentier
- GS/CP (20 élèves) avec Fabienne Clavier aidée par Lydie Rousseau
- CP/CE1 (19 élèves) avec Carine Retailleau et Myriam Tourlonias (mardi)
- CE2/CM1 (19 élèves) avec Julie Guillet
- CM2 (20 élèves) avec Anne-Laure Gravouil
- Carine Retailleau assure la direction de l'école et est déchargée le mardi.

### Projet d'année « À l'aise dans mes baskets »

Notre projet d'année va permettre aux enfants de connaître les besoins physiologiques de leurs corps (hygiène, sommeil, nutrition) et de prendre conscience des bénéfices d'une bonne hygiène de vie.

Durant le premier trimestre, nous avons travaillé autour de l'alimentation.

### La semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût, nous avons réalisé plusieurs activités culinaires.

Mardi 10 octobre, nous avons goûté divers aliments pour différencier ceux qui étaient salés de ceux qui étaient sucrés. Le lendemain, nous avons préparé des petites brochettes que nous avons fait goûter aux autres élèves de l'école.

- tomate cerise, Emmental, raisin blanc
- saucisse, pomme
- crevette rose, ananas

Jeudi 12 octobre, nous avons accueilli plusieurs résidents de la maison de retraite l'Immaculée. Ils nous ont fait connaître quelques vieux légumes. Après, ils nous ont aidés à éplucher et couper beaucoup de légumes pour préparer une bonne soupe. Nous avons passé une matinée très agréable en leur compagnie.



## AVANT - APRÈS

### À Saint-Cyr, Rue de l'Église

au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle et aujourd'hui.



## OBSERVATION DU CIEL : 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

Si le ciel d'hiver est plus réduit en objets célestes visibles à l'œil nu, il recèle quelques merveilles. Orion, la plus belle constellation du ciel d'hiver, contient une immense nébuleuse de gaz et de poussières, discernable à l'œil nu. Cette nébuleuse, appelée M42 dans le catalogue de Charles Messier (astronome du XVIII<sup>ème</sup> siècle), est située à 1500 années-lumière de nous (1 année lumière est égale à 10 000 milliards de km). Dans cet immense nuage de gaz, des étoiles sont en formation. C'est une véritable pouponnière. En effet les étoiles naissent, vivent leur vie et meurent, tout comme nous mais sur une échelle de temps bien différente. Notre étoile, le soleil, a encore 4 milliards d'années à vivre et finira, après une phase d'expansion qui engloutira les planètes jusqu'à Mars, en naine brune.

Dans la constellation d'Orion, Bételgeuse est une étoile en fin de vie. Cette géante rouge d'un diamètre de 2 milliards de km peut exploser d'un instant à l'autre et finir en super nova. Mais elle est peut-être déjà morte, son image mettant 1500 ans à nous parvenir ! A l'opposé dans la constellation, Rigel est une étoile géante bleue qui mesure 50 fois notre soleil. Par contre, elle brûle son hydrogène à une vitesse fantastique et aura une durée de vie bien plus courte que notre soleil (quelques centaines de millions d'années tout de même !)

Parmi les plus beaux amas d'étoiles discernables à l'œil nu, les Pléiades, dans la constellation du taureau, révèlent toute leur splendeur dans une simple paire de jumelles. C'est aussi dans la même constellation que l'on trouve la nébuleuse du crabe (M1) qui est le reste d'une étoile massive qui a explosé en super nova et repérée en 1054 par les chinois et les indiens NavaJos (observable seulement au télescope).

Voici les principales observations visibles à l'œil nu en début de l'année 2018 :

- Le 1<sup>er</sup> janvier à l'aube, Mars et Jupiter sont côte à côte, dans la constellation de la balance en surplombant Mercure au ras de l'horizon sud-est.
- Le 11 janvier le ciel de l'aube nous offre un beau trio à l'est, avec Jupiter, Mars et un beau croissant de lune.
- Les 14 et 15 janvier, à l'aube au ras de l'horizon, c'est Mercure, Saturne et un fin croissant de lune qui se révèle à nous.

Les 11 et 12 février à l'aube, c'est Saturne et un croissant de lune qui surplombe la théière, autre appellation de la constellation du Sagittaire. Cette constellation abrite une étoile, Sagittarius, dans la direction du centre de notre galaxie, la voie lactée.

Le 4 mars au crépuscule, Vénus est accompagnée de Mercure sur l'horizon Ouest.

Dimanche 25 mars, c'est le passage à l'heure d'été, nous sommes en avance de 2 heures sur le temps universel (heure solaire).



Les pléiades



Eclipse du 21 août 2018 aux Moutiers



Voie Lactée et Noirmoutier



## QUI DOIT ASSURER L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ?

L'utilisation des pesticides et la contamination des eaux qui en résulte est une problématique désormais reconnue à tous les échelons, de l'Europe au niveau local. La réduction de leur utilisation est inscrite dans de nombreux documents officiels.

Depuis quelques temps, la commune s'engage fortement dans ce domaine. Le changement des pratiques d'entretien doit aller de pair avec une évolution de la conception des espaces, en repensant notamment la manière dont les espaces publics sont gérés.

Aussi, afin de préserver la sécurité et la commodité de passage des usagers, les trottoirs des voies ouvertes à la circulation publique doivent être entretenus.

Les obligations des habitants en matière d'entretien du trottoir sont une question de bons sens.

Il est demandé aux propriétaires occupants ou locataires d'agir devant leur habitation pour :

- le désherbage,
- le balayage des feuilles mortes et autres détritiques,
- ou encore en hiver le balayage et/ou grattage de la neige et du verglas.

Les distances et périmètres d'entretien et de dégagement à respecter sont fixées par la largeur de l'emprise de la propriété et l'espace allant de la limite de propriété au caniveau ou bordure de trottoir.

Les riverains ôtent eux-même les détritiques qui pourraient encore joncher le sol après le passage des camions-poubelle.

Enfin, si un accident survient sur un trottoir et que la victime estime que cet accident s'est produit suite à un manquement aux obligations d'entretien du trottoir, elle peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés.

*En vertu des articles 1382 (« Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. ») et 1383 (« Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence. ») du Code civil.*

## OUVERTURE DE LA RECYCLERIE LE GRENIER

L'association Le Grenier a été créée en février 2016. Elle compte aujourd'hui 250 adhérents, dont 45 membres actifs. Elle a pour objectif la réduction du volume de déchets (tout venant) en proposant une seconde vie aux objets en bon état, en les vendant à bas prix.

Notre lieu de vente et dépôt s'appelle "La Mine au Tri" et est situé 13 rue du huit mai à Corcoué-sur-Logne, dans l'ancienne minoterie (face au cimetière)

La Mine au Tri est ouverte tous les vendredis de 14h à 19h, ainsi que certains samedis

[recyclerielegrenier.org](http://recyclerielegrenier.org)

**Facebook :** [www.facebook.com/recyclerielegrenier](https://www.facebook.com/recyclerielegrenier)

Nous effectuons également des enlèvements à domicile d'objets valorisables (sur les communautés de communes de Sud Retz Atlantique, Grand Lieu et le Nord Vendée) moyennant une participation aux frais de déplacements.

**LA MINE AU TRI RECYCLERIE**

**Les dépôts**

**Ce que l'on prend**

Mobilier

Vêtements, chaussures, linge de maison...

Livres, revues, DVD, CD, disques,

Matériel de bricolage, outils, éléments de jardin

Jouets, jeux de société, peluches, équipement sportif...

Matériel de puériculture

Vaisselle, ustensiles de cuisine, bibelots

Petit et gros matériel électrique

Vélos, trottinettes

... et tout ce qui est en bon état et qui peut servir à d'autres !

**Ce que l'on ne prend pas**

Déchets verts

Ordures ménagères

Pneumatiques

Bouteilles de gaz

Clichés radiologiques

Literie endommagée, tachée...

Horaires des dépôts

Les Vendredis 14h-19h

Les Samedis 10h-17h selon ouverture

La recyclerie est un projet porté par l'association

**LE GRENIER**

**LA MINE AU TRI RECYCLERIE**

13 Rue du Huit Mai  
44650 Corcoué sur Logne

**OUVERT**

LES VENDREDIS de 14h à 19h

LES SAMEDIS 11 ET 25 NOVEMBRE 16 DECEMBRE de 10h à 17h

[recyclerielegrenier@gmail.com](mailto:recyclerielegrenier@gmail.com)

[recyclerielegrenier.org](http://recyclerielegrenier.org)

[recyclerielegrenier](https://www.facebook.com/recyclerielegrenier)

06 66 90 83 76

## ERRATUM

Bulletin municipal n°6 – Septembre 2017

P. 35 - 2<sup>ème</sup> colonne - avant dernière ligne : au lieu de 20 janvier, lire 27 janvier.

## RECHERCHE PHOTOS DU PORT DU COLLET

Afin d'étoffer son exposition estivale sur « la création du port d'hier à aujourd'hui », l'association du groupement du port du Collet recherche des photos anciennes de 1950 à 2000 montrant l'activité du port : pêche à la civelle à pied, bateaux, pêcheurs,... (pas de cartes postales). Les photos seront scannées et restituées immédiatement.

**Contact :** Christian FERRE  
02 40 21 90 98 - 06 83 80 54 66

## LES RESTOS DU COEUR

Le centre des Restos du Cœur de La Bernerie a débuté sa campagne d'hiver le vendredi 24 novembre 2017 au local derrière l'église.

Se munir de pièces d'identité et des justificatifs récents de revenus et de charges. Transport des patients.



**l'Assurance Maladie**

**Pour la prescription de votre transport, c'est votre état de santé d'abord.**

AMBULANCE    TAXI    VÉHICULE PERSONNEL ou TRANSPORTS EN COMMUN

En cas de prise en charge de votre transport, votre médecin prescrit le mode de transport le plus adapté à votre état de santé.

**ameli.fr**



*Chaque jour, à vos côtés, au service de la santé*

## TRANSPORT DES PATIENTS

**Une prise en charge par l'Assurance Maladie sous conditions.**

Un patient qui a besoin de se déplacer pour recevoir des soins ou pour pratiquer des examens médicaux peut bénéficier d'une prise en charge de ses frais de transport, à condition de disposer d'une prescription de son médecin (ou de son chirurgien-dentiste).

Cette prescription doit être délivrée avant que le transport ne soit effectué et indiquer les éléments d'ordre médical précisant le motif du déplacement et justifiant le mode de transport prescrit.

Par ailleurs, pour être pris en charge par l'Assurance Maladie, le transport doit concerner des situations bien spécifiques :

- être lié à une entrée ou sortie d'hospitalisation ;
- être en lien avec une affection de longue durée (ALD) ;
- être lié à un accident du travail ou une maladie professionnelle ;
- être réalisé obligatoirement en ambulance.

De plus, un accord préalable du Service Médical de l'Assurance Maladie, qui tient lieu de prescription médicale, est nécessaire pour certains transports.

**Pour la prescription de votre transport, c'est votre état de santé d'abord**

La prescription de transport est un acte médical à part entière. C'est au médecin de décider, au moment de la prescription médicale, du mode de transport le plus adapté à votre état de santé et à votre niveau d'autonomie.

En Loire-Atlantique, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées par la CPAM afin d'accompagner les professionnels de santé, les établissements de santé et les patients concernés dans un recours adapté au transport.

**Plus d'infos sur [ameli.fr](http://ameli.fr) > Remboursements > Ce qui est remboursé > Transport**

## COMPRENDRE SON ASTHME ET APPRENDRE À MIEUX LE CONTRÔLER

En complément du suivi par le médecin traitant, l'Assurance maladie propose des services dédiés pour accompagner les personnes souffrant de maladies chroniques.

**Connaître les mécanismes de l'asthme, l'action des traitements, les facteurs déclenchants pour éviter les crises...**

**Des informations validées par des experts.** En adhérant à ce service, vous recevez des newsletters tous les 2 mois



ainsi que des brochures « Mieux vivre avec l'asthme », apportant des connaissances sur l'asthme, des conseils pratiques, des témoignages d'autres patients et de professionnels de santé...

**Une question ? Besoin d'un conseil ?** Composez le 0809 400 040 (service gratuit + prix appel), des infirmiers-conseillers en santé de l'Assurance Maladie sont à votre écoute.

**Vous pouvez agir !** En vous créant un compte personnel sécurisé dans l'espace prévention de votre compte ameli vous pouvez suivre vos principales données de santé, comprendre leur évolution et adopter les bons réflexes pour bien vivre avec votre asthme dans la durée.

Si vous avez entre 18 et 44 ans, que vous êtes suivi par un médecin traitant et rattaché au régime général, vous faites partie des 9 700 personnes asthmatiques en Loire-Atlantique invitées à bénéficier du service sophia.

Inscrivez-vous vite si vous ne l'avez pas encore fait ! Plus d'infos sur sophia, en cliquant ici !

**Nouveau ! L'application Asthm'Activ, un programme de coaching personnalisé sur smartphone**



Téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou Google Play Store, cette application a été conçue en partenariat avec l'association de patients Asthme & Allergies. Elle permet de mieux connaître son asthme et d'être à l'écoute de ses symptômes : elle donne une estimation du contrôle de la maladie, propose des conseils pratiques pour prendre son traitement et mieux le comprendre.

L'asthme touche plus de 4 millions de personnes en France et est à l'origine de près de 1 000 décès par an, alors que ceux-ci pourraient être évités.

Moins l'asthme est contrôlé, plus il risque de s'aggraver, pouvant conduire à une hospitalisation, voire au décès.

**Pour s'informer sur une pathologie, un médicament, un examen médical... consultez la rubrique santé d'ameli.fr**

## QUELLES DÉMARCHES À EFFECTUER EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL POUR MALADIE ?

Si votre état de santé n'est pas compatible avec votre activité professionnelle en raison d'une maladie ou au titre d'un risque professionnel (accident du travail ou maladie professionnelle), votre médecin peut vous prescrire un arrêt de travail.



Pour compenser la perte de salaire au cours de l'arrêt, l'Assurance Maladie vous verse, sous certaines conditions, un revenu de remplacement (les indemnités journalières) et prend en charge les dépenses de santé se rapportant à cet arrêt.

En contrepartie, certaines obligations sont à respecter :

- **Envoyez, dans les 48 heures**, l'arrêt de travail à la CPAM (volets 1 et 2 au Service Médical) et à votre employeur (volet 3).
- **Bon à savoir :** Votre médecin peut transmettre en ligne les volets 1 et 2 de votre arrêt de travail directement au Service Médical. C'est simple et rapide !
- Respectez les heures de sorties autorisées. Même si votre médecin autorise les sorties, vous devez être présent à votre domicile de 9h à 11h, et de 14h à 16h tous les jours, même le week-end, sauf en cas de soins ou d'examens médicaux. Si votre état de santé le justifie, votre médecin peut exceptionnellement autoriser des sorties libres. Dans ce cas, il indique, sur le volet de l'arrêt de travail destiné au Service Médical, les éléments d'ordre médical justifiant cette autorisation.
- **Ne pas quitter le département**, sans autorisation préalable de la CPAM. Votre demande de sortie est à formuler au moins 15 jours à votre départ, via votre compte ameli, en précisant les dates et l'adresse précises de votre séjour.
- **Soumettez-vous aux contrôles** de l'Assurance Maladie et **rendez-vous aux convocations du Service Médical**.
- En cas d'hospitalisation, adressez le bulletin d'hospitalisation à la CPAM, votre employeur et, si besoin, à votre organisme complémentaire.
- En cas de reprise du travail avant la fin de votre arrêt, avertissez immédiatement la CPAM.

**Consultez le suivi de votre arrêt de travail via votre compte ameli, rubrique Mes démarches en 2 clics > Suivre mes démarches.**

## NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER

**Protégeons-nous, protégeons nos proches, vaccinons-nous.**

Chaque année, la grippe peut toucher jusqu'à 6 millions de personnes. Le virus de la grippe se transmet très facilement en toussant, en éternuant, en parlant ou au contact des mains ou d'objets contaminés par une personne malade.

**Le premier geste pour vous protéger de la grippe à l'approche de l'hiver est la vaccination.** Elle aide à combattre le virus et limite les risques de complication. Elle réduit aussi la possibilité de transmission du virus à vos proches.

- Vous avez plus de 65 ans ?
- Vous êtes atteint d'une maladie chronique ?
- Vous êtes enceinte ?

**Pour vous, la grippe peut entraîner des complications graves pouvant nécessiter une hospitalisation.**

Depuis le 6 octobre, l'Assurance Maladie vous invite à vous faire vacciner sans attendre pour vous protéger contre la grippe.



En France, le recours à la vaccination reste insuffisant, ce qui explique la surmortalité liée à la grippe qui a entraîné près de 15 000 décès l'hiver dernier. En Loire-Atlantique, seules **51,4%** des personnes concernées se sont fait vacciner.

A l'approche de l'hiver, la vaccination contre la grippe est **le premier geste de protection à adopter vis-à-vis de soi-même et de ses proches.**

**D'autres gestes simples peuvent augmenter votre protection.**

Se laver les mains régulièrement, se couvrir la bouche en cas de toux, utiliser un mouchoir en papier à usage unique... sont autant de gestes complémentaires à la vaccination qui limitent la transmission du virus.

**Parlez-en à votre médecin.**

## TOUS ENSEMBLE, FAISONS ÉCHEC AUX CAMBRIOLEURS

Les cambriolages dans les résidences sont toujours d'actualité dans notre département. Votre commune n'est pas épargnée par ce type de délinquance. La sûreté étant l'affaire de tous, la Gendarmerie Nationale vous rappelle quelques bons conseils à suivre :

**Dissuader en protégeant votre habitation :**

- Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée ;
- Protéger et renforcer les points d'accès (portes et fenêtres surtout sur l'arrière) ;
- Fermer vos volets au RDC notamment sur les façades arrières non visibles ;
- Éviter les signes révélant votre absence (courrier, message répondeur, boîte à lettres) ;
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits
- des cambrioleurs (échelle, tournevis, masse, barre métallique) ;

- Ne pas laisser vos objets de valeur à la vue de tout le monde (téléphone portable, bijoux, documents bancaires...) ;
- Ne pas cacher vos bijoux dans les lieux habituels (chambre, commodes, chevet) ;
- Un coffre-fort, pour être efficace, doit être lourd et fixe (au minimum scellé au sol) ;
- Verrouiller votre véhicule même dans le garage et dissimuler les clés à l'intérieur de l'habitation (ne pas laisser la carte grise dans la boîte à gants) ;
- Organiser une visite régulière de votre domicile par un parent ou voisin.

**Détecter tout acte de malveillance :**

- Équiper vos extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvements ;
- Équiper votre habitation d'un dispositif de détection d'intrusion (alarme sonore intérieure et extérieure, voyant lumineux à l'extérieur) et d'un système de vidéoprotection (extérieur et intérieur qui vous servira pour la levée de doute sur la source de déclenchement de l'alarme, obligatoire avant l'appel aux forces de sécurité) ;
- Faire appel à une société de télésurveillance si vous êtes souvent absents ;
- Afficher visiblement vos dispositifs de protection (dissuasion).

**Alerter les forces de sécurité en composant le 17 :**

- Signaler en composant le 17 les véhicules et/ou les individus (y compris les adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'appropriant à commettre un délit ;
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, immatriculation, tenue vestimentaire pour les personnes, direction de fuite...) ;
- Signaler immédiatement toute trace suspecte repérée aux abords de votre domicile (signes, dessins) ou toute personne inconnue sonnant chez vous, laissant penser à du repérage avant un cambriolage ;
- Penser à vous inscrire sur « Opération Tranquillité Vacances » lors de vos absences prolongées ;
- Télécharger gratuitement le dispositif « Stop Cambriolages » à partir de votre téléphone portable qui vous renseignera en temps réels sur les faits commis dans votre secteur ;
- Si vous êtes victime, ne pas intervenir directement si les auteurs sont toujours sur place, se mettre en sécurité et appeler le 17 ;
- Si vous constatez après coup que vous avez été cambriolés, protéger les lieux, laisser en l'état (préservations des indices) et appeler le 17. Une patrouille se rendra sur place pour effectuer les constatations et les opérations de police technique (recherches de traces) ;
- Dans les deux cas, il faudra aller déposer plainte en fournissant un maximum d'éléments sur les objets dérobés et évaluer votre préjudice (dégâts liés à l'effraction + évaluation des objets volés).

## LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vous retrouverez des informations indispensables à la prévention routière sur le site

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr).

Il est possible de connaître le solde de vos points restant sur votre permis de conduire sur le site suivant

[www.telepointspermis.fr](http://www.telepointspermis.fr)

Concernant les véhicules en circulation, la visite périodique de contrôle technique permet de relever les défauts techniques de votre automobile et d'en augmenter sa fiabilité. Les coordonnées des organismes disposant d'un agrément sur Villeneuve-en-Retz et ses alentours sont disponibles sur cette page [www.controletechnique-online.com/controle-technique-nantes\\_v12930.html](http://www.controletechnique-online.com/controle-technique-nantes_v12930.html)



## « LA VIE FACILE AVEC LES REPAS À DOMICILE », À VOTRE SERVICE DEPUIS 1991

Notre métier : la livraison de repas au domicile pour tous 7 jours sur 7. Tout public : retraité, actif, convalescent, en situation de handicap... Notre objectif : vous livrer à domicile une alimentation variée et équilibrée.



### Repas équilibré composé de 5 éléments

- 1 entrée
- 1 plat principal
- 1 portion légumes ou féculents
- 1 fromage / 1 laitage
- 1 dessert / 1 fruit
- Supplément : boule de pain, potage

### Prestations

- Portage de repas à domicile sur Machecoul-St-Même et ses environs
- Plats à choisir pour composer votre menu
- Livraison de repas possible pour de courtes périodes (ex : convalescence après hospitalisation)



- Mise en place ou reprise du service de portage de repas sous 24h à 48h
- Choix du nombre de jours de repas (de 3j/semaine à 7j/7)
- Nous pouvons vous proposer des menus diabétiques, sans sel, diabétiques sans sel, hypocalorique, ou mixé.
- Des horaires de passage réguliers
- Une seule facture à la fin du mois

### Nos partenaires

Notre portage de repas est un service de l'Association Santé à Domicile de Machecoul.

### Santé à Domicile gère trois services complémentaires :

- Un Centre de Soins Infirmiers
- Un Service A Domicile d'Accompagnement des Personnes Agées (aides-soignantes)
- Un portage de repas à domicile

### Communes desservies

- Machecoul-St-Même
- La Marne
- La Limouzinière
- Paulx
- St-Etienne-de-Mer-Morte
- St-Lumine-de-Coutais
- St-Mars-de-Coutais
- St-Philbert-de-Grand-Lieu
- Touvois
- Villeneuve-en-Retz

**Pour tout renseignement n'hésitez pas à appeler le 02 40 78 50 08 du lundi au vendredi de 9h à 17h.**

**Retrouvez-nous également sur notre Facebook**

**« Portage de repas Machecoul »**

## SECOURS CATHOLIQUE

**Vous pouvez donner de votre temps, vous êtes animé(e) d'un esprit de fraternité ?**



Alors nous vous invitons à rejoindre les bénévoles au Secours Catholique. Parce que, pour des enfants et pour des adultes dans notre société, la vie peut être particulièrement difficile à La Marne, à Machecoul-St-Même, à Paulx, à St Étienne de MM et à Villeneuve-en-Retz.

Le Secours Catholique est un réseau ouvert à tous qui lutte contre toutes formes de pauvreté et d'exclusion.

Fondé en 1946 par Mgr Jean Rodhain, le Secours Catholique, association loi 1901, cherche à promouvoir une société juste et fraternelle. Il favorise le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions en fidélité aux valeurs de l'Évangile.

Jour après jour, au Secours catholique-Caritas France nous œuvrons pour que chacun ait une place dans la société et ainsi faire reculer la pauvreté et les inégalités. Nous agissons avec les personnes en précarité pour que leur valeur et leur dignité soient enfin reconnues par tous.

En Loire-Atlantique, le Secours Catholique couvre l'ensemble du territoire, grâce à ses 39 équipes locales. Près

de 1 500 bénévoles s'engagent aux côtés des personnes défavorisées et non à leur place. En les impliquant dans nos actions, en les encourageant à exprimer leurs idées et leurs savoirs, nous leur rendons leur place dans la société et construisons ainsi tous ensemble un monde juste et fraternel.

## Nos Actions

Accompagnement scolaire, Accompagnement secours, Accueil familial de vacances, Envoi familial de vacances, Animation spirituelle, Convivialité et lieu d'entraide, Éveil à la solidarité, Formation, Initiation au français et approfondissement, Parrainage d'enfants, Solidarité internationale...

**C'est trop lourd  
C'est trop compliqué  
Je ne peux pas m'en sortir**

**Accompagnement récréatif des personnes isolées**

**Accueil familiale des enfants en vacances**

**Accompagnement scolaire auprès d'enfants en école primaire**

**Aide aux familles et aux personnes seules endettées**

**Aide à l'apprentissage du Français auprès d'adultes**

Contact tél 06 79 99 16 75  
ou par mail [secourscatholique442@orange.fr](mailto:secourscatholique442@orange.fr)

## Où trouver le Secours Catholique près de chez vous ?

Territoire du Pays de Retz  
Équipe Côte de Jade  
06 43 78 38 10

## POURQUOI FAUT-IL IDENTIFIER SON ANIMAL ?

### Un animal non identifié n'a pas de propriétaire légal



**Une obligation légale** La loi (Article L212-10)

Chiens et chats appartiennent à la catégorie des carnivores domestiques, dont l'identification dépend de l'I-CAD.

L'identification est obligatoire en France pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 dès l'âge de quatre mois (quelque 60% de chiens ne seraient pas identifiés) et les chats nés après le 1er janvier 2012 et âgés de plus de 7 mois (80% d'entre eux ne le sont pas). En cas de cession d'un animal non encore identifié (don ou vente), elle est à la charge du cédant.

S'il est égaré, il est placé en fourrière ou en refuge et sera, soit proposé à l'adoption, soit euthanasié.

L'identification permet d'attribuer un numéro à chaque animal. C'est la seule manière d'attester l'identité et les coordonnées de son propriétaire. Si votre chien ou votre chat se perd ou est accidenté, c'est grâce à elle que vous pourrez le retrouver ! N'oubliez donc pas de leur signaler tout changement de coordonnées si vous déménagez ou changez de téléphone en envoyant le carton modifié.



En cas de non-respect de cette loi, le propriétaire s'expose à une contravention de 750 euros.

Pour vous, quels sont les avantages d'identifier votre animal ?

- L'identification est valable à vie.
- Elle prouve la propriété de l'animal.
- Elle permet de vous contacter en cas de perte de votre animal (le principal avantage, un animal non identifié peut finir au mieux à l'adoption, au pire dans un chenil... voir parfois euthanasié...)
- Obligatoire pour certifier la rage (identification préalable au vaccin).

**I-CAD** : identification stockée dans un fichier national. Consultable afin de certifier la propriété de l'animal. Dans le fichier sont consignés la description de l'animal (nom, date de naissance, race, couleur, pelage, localisation de l'identification), les coordonnées du propriétaire (nom, adresse, numéro de téléphones et e-mail) et le nom et adresse du vétérinaire ayant réalisé l'identification.



# DATES À RETENIR

Jour	date	Activité	Lieu	Organisateur
Jeudi	11 janv. 2018	Thé dansant	Salle polyvalente de Bourgneuf	Club amitiés loisirs
Vendredi	12 janv. 2018	Vœux du maire	Salle polyvalente de Bourgneuf	Municipalité
Samedi	13 janv. 2018	Tournoi de foot	Salle de sports de Bourgneuf	Football club Bourgneuf
Dimanche	14 janv. 2018	Concours de belote	Salle polyvalente de Fresnay	ASR football
Vendredi	19 janv. 2018	Loto	Salle polyvalente de Fresnay	ASR football
Samedi	20 janv. 2018	Portes ouvertes	École sacré-cœur	École sacré-cœur
Samedi	20 janv. 2018	Goûter dansant des aînés	Salle polyvalente de Fresnay	Municipalité
Samedi	27 janv. 2018	Sainte Barbe	Salle polyvalente de Fourgneuf	Amicale des sapeurs pompiers
Dimanche	28 janv. 2018	Les musicales chorale H. Vauloup de La Marne	Église de Fourgneuf	Municipalité
Samedi	3 fév. 2018	Concours de belote et d'alouette	Salle polyvalente de Fourgneuf	Amicale des sapeurs pompiers
Samedi	10 févr. 2018	Fetz noz	Salle polyvalente de Fourgneuf	Pour tout l'art du monde
Dimanche	11 févr. 2018	Concours de cartes d'alouette	Salle polyvalente de Saint-cyr	Amitiés Saint-Cyrienne
Samedi	17 févr. 2018	Soirée tartiflette	Salle polyvalente de Bourgneuf	Les jeunes de Bourgneuf
Vendredi	2 mars 2018	Loto	Salle polyvalente de Fresnay	Sud Retz Basket
Vendredi au dimanche	2 au 4 mars 2018	Bd collectif	Salle polyvalente de St Cyr	Espaces jeunes
Dimanche	4 mars 2018	Les musicales concert harmonie fanfare les Jeunes de Bourgneuf	Église de Bourgneuf	Municipalité
Vendredi	9 mars 2018	Loto	Salle polyvalente de Fresnay	ASR football
Samedi	10 mars 2018	Dance floor	Salle polyvalente de Fresnay	Twirling
Samedi au dimanche	17 au 25 mars 2018	Festival 4 Z'A	Salle polyvalente de Bourgneuf	Association des 4 Z'A
Dimanche	18 mars 2017	Vide grenier	Salle polyvalente et de sports de Fresnay	APEL St Joseph
Samedi	24 mars 2018	Soirée comique Champaloux Jules	Salle polyvalente de Fresnay	Comité des fêtes
Lundi	2 avr. 2018	Salon du livre	Salle polyvalente de Bourgneuf	Municipalité
Vendredi au vendredi	30 mars au 20 avr.2018	Exposition Sylvie Day aquarelles et huiles	Office de tourisme	Municipalité
Samedi	7 avr. 2018	Les musicales chorale nota bene de Nantes	Église de Bourgneuf	Municipalité
Dimanche	8 avr. 2018	Randonnee	Départ salle polyvalente de Fresnay	Les Goyeurs de Retz
Vendredi au dimanche	13 au 15 avril 2018	Theatre	Salle polyvalente de Bourgneuf	Pour tout l'art du monde
Dimanche	15 avr. 2018	Concours de gymnastique	Salle omnisports de Bourgneuf	Les jeunes de Bourgneuf
Vendredi	20 avr. 2018	Loto	Salle polyvalente de Fresnay	ASR football
Vendredi au dimanche	20 au 22 avril 2018	Théâtre	Salle polyvalente de Bourgneuf	Pour tout l'art du monde
Vendredi	27 avr. 2018	Loto	Salle polyvalente de Fresnay	Sud Retz Basket
Mardi	8 mai 2018	Cérémonie du 8 mai	Salle polyvalente de Fresnay	Municipalité
Vendredi au vendredi	20 avr. au 11 mai 2018	Exposition Brigitte Janin : acryliques	Office de tourisme	Municipalité
Vendredi au vendredi	11 mai au 1er juin 2018	Exposition Louis Rossignol : huiles et acryliques	Office de tourisme	Municipalité
Dimanche	13 mai 2018	Tournoi-double tennis de table	Salle des sports de Fresnay	Tennis de table
Samedi	19 mai 2018	Tournoi multi sports	Salle de sports de Fresnay	Section multisports de Gilles de Retz
Dimanche	20 mai 2018	Rallye vélo	Saint-Cyr	APEL Sainte-Julitte
Samedi	26 mai 2018	Les musicales chorale Vita e Vocce	Église de Bourgneuf	Municipalité
Vendredi au vendredi	1er juin au 22 juin 2018	Exposition Hervé Ravallec : aquarelles	Office de tourisme	Municipalité
Dimanche	3 juin 2018	Rando'scours	Salle omnisports de Bourgneuf	Amicale des sapeurs pompiers
Dimanche	17 juin 2018	Fresnaysies	Terrain des sports	OGEC/APEL St-Joseph
Vendredi au vendredi	22 juin au 13 juil. 2018	Exposition Marie-Claire Judic : acryliques et huiles	Office de tourisme	Municipalité
Samedi	23 juin 2018	Les musicales concert de clôture la clé de sel	Église de Bourgneuf	Municipalité
Samedi	30 juin 2018	Soirée moules-frites	Saint-Cyr	APEL Sainte-Julitte
Vendredi au vendredi	13 juil. au 3 août 2018	Exposition Anne-Sophie Llobel : acryliques et pastels	Office de tourisme	Municipalité
Vendredi au dimanche	3 août 2018 au 5 août 2018	18 <sup>ème</sup> concentre us & rock n roll	Site du plan d'eau Bourgneuf	Les Burners
Vendredi au vendredi	3 août au 24 août 2018	Exposition jean-marc rabiller: photos nature	Office de tourisme	Municipalité
Vendredi au vendredi	24 août au 14 sept. 2018	Exposition association les randonneurs des étoiles	Office de tourisme	Municipalité



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BOURGNEUF EN RETZ

### CELEBRATION DE LA SAINTE BARBE

Le Samedi 27 janvier  
A partir de 12h au Centre de Secours

### CONCOURS DE BELOTE ET D'ALUETTE

Le Samedi 03 février  
Salle Municipale  
Inscription à partir de  
13h45 pour l'aluette et de 19h45 pour la belote



### RANDO'SCOURS




Le dimanche 3 juin  
salle omnisports  
Circuits Pédestre-VTT-VTC

**SOIREE TARTIFLETTE  
DANCE FLOOR 22 €**

JEUX  
MUSICAUX

Réservez :  
06 75 44 46 61

**SAMEDI  
17 FEVRIER  
19 H**



**BOURGNEUF EN RETZ**  
Salle Municipale

organisation : Les Jeunes de Bourgneuf

**BOURGNEUF EN RETZ**

**DIMANCHE 15 AVRIL 2018 - 14 H**  
SALLE OMNISPORTS

**CONCOURS  
DE  
GIMNASTIQUE**

Entrée  
Gratuite

Démonstrations  
aux  
agrès



Boissons  
Bonbons  
Gâteaux

Organisation : LES JEUNES DE BOURGNEUF